CONTRAT DE DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC

Etat d'avancement des travaux délégués au 30/09/2024

Programme Prévisionnel des travaux délégués 2025

Comité

Jeudi 19 décembre 2024

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

TRAVAUX DÉLÉGUÉS SUR LE RESEAU – RENOUVELLEMENT DES CANALISATIONS ET DES BRANCHEMENTS SOUS OPÉRATIONS DE VOIRIE

- **Année 2024**

Objectif contractuel réseau : 12 km
Programme initial de renouvellement arbitré à 14,4 km
Programme actualisé à 12,1 km après annulations/reports/ajouts d'opérations

Objectif contractuel branchement : 915 unités

Avancement des programmes à 89 % au 30/09/2023

- **Bilan contrat**

En 13 ans, Veolia Eau d'Ile-de-France aura :

- renouvelé environ 244,4 km de canalisations
- modernisé environ 18 962 branchements

Ces chiffres feront l'objet d'une consolidation finale lors du contrôle annuel.
Les objectifs contractuels cumulés sont a priori respectés.

TRAVAUX DÉLÉGUÉS SUR LE RESEAU – RENOUVELLEMENT DES CANALISATIONS ET DES BRANCHEMENTS SOUS OPÉRATIONS DE VOIRIE

Contrôle tenue de chantier
Intervention zone très urbanisée
Boulogne Billancourt – Rond-point de Sèvres

Contrôle forage dirigé sous-traité
sous les voies gare des Baconnets - Antony

Suivi intervention renouvellement
compteur et module télérelève

TRAVAUX DÉLÉGUÉS DE RENOUVELLEMENT USINES ET SITES DISTANTS

- **Année 2024**

Objectif contractuel : 8,85 M€ H.T. révisé selon le CRT

Programme actualisé s'élève à 10,8 M€ en coût complet avec 82 opérations travaux + remplacement lampes UV

Engagement financier à hauteur de 38 % au 30/09/2024

52 opérations de travaux lancées

30 % opérations reportées à l'année 2025

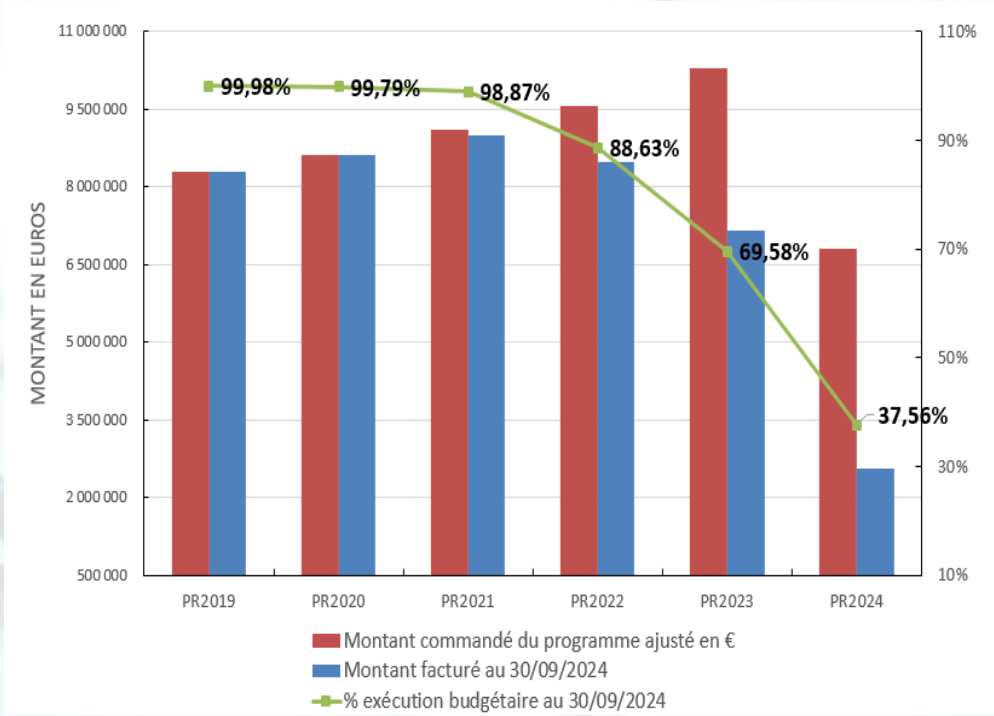

- **Bilan contrat**

Programmes travaux 2019, 2020 et 2021 proches de la clôture budgétaire

Programmes 2022 à 2024 suivent un déroulement classique d'execution

Vigilance requise pour la bonne continuité des opérations à cheval entre 2024/2025 avec la passation entre opérateur sortant VEDIF et entrant FRANCILIANE

TRAVAUX NEUFS CONFIÉS AU DÉLÉGATAIRE

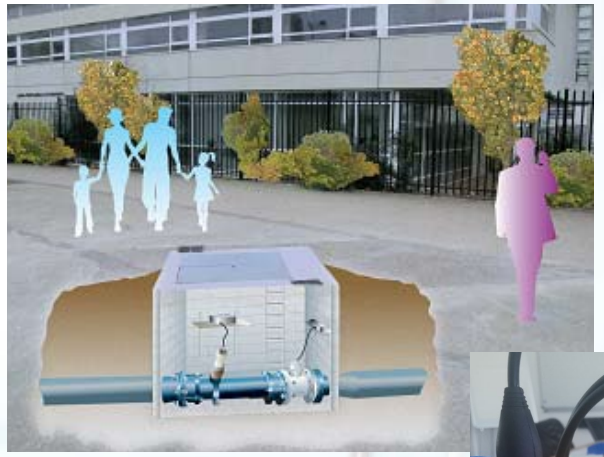

Actions d'optimisation et de fiabilisation des systèmes depuis l'achèvement des déploiements en 2017 :

- ❑ Maintenance accrue des modules HS de télérelève, atteinte de l'objectif > 95 % pour la facturation au réel au 30/09/2024 (95,24 %)
- ❑ Surveillance de la qualité de l'eau en continu via un parc instrumenté de 200 sondes Qualio
- ❑ 1 449 capteurs Res'Echo pour une détection de fuite anticipée
- ❑ ServO et SI, sécurisation des données,
développement d'une application spécifique aux JO 2024,
préparation du déménagement du Data center de Secours

PROJECTION DE TRAVAUX DÉLÉGUÉS FRANCILIANE SUR LA DURÉE DU CONTRAT 2025-2036

TRAVAUX DISTRIBUTION
255 M€
(19,7 M€ en 2025)

TRAVAUX APPROVISIONNEMENT
142 M€
(9,7 M€ en 2025)

TRAVAUX NEUFS INFRASTRUCTURES (TA)
1 057 M€

TRAVAUX NEUFS INFORMATIQUES (TI)
61 M€

ENVELOPPE RENOUVELLEMENT PATRIMONIAL
97,5 M€

ENVELOPPE GENIE CIVIL
0,5 M€/an

ENVELOPPE VOIRIE RESEAU DIVERS
0,5 M€/an

ENVELOPPE DIAGNOSTIC
0,25 M€/an

ENVELOPPE PROJETS CO-CONSTRUITS SI
2,5 M€/an

Montant selon Compte Exploitation Prévisionnel annexé au contrat

PROJECTION DE TRAVAUX DÉLÉGUÉS FRANCILIANE POUR 2025

TRAVAUX DISTRIBUTION

19,7 M€

Renouvellement de :

D1 16,4 km canalisations Fonte Grise sous OPV
D2 2 km canalisations matériaux périmés
D3 2 500 branchements
D4 organes de réseau (vannes, clapets…) pour 3 M€
D5 20 vannes AEON/an*
D6 2 000 colliers métalliques sur canalisation PE**

TRAVAUX APPROVISIONNEMENT

9,7 M€

A1 renouvellement fonctionnel et maintien en condition opérationnelle 9,6 M€
A2 non prévu
A3 lampe UV 0,1 M€

* D5 - parc de 280 vannes AEON à traiter d'ici la fin du contrat
** D6 - estimation de 40 000 colliers métalliques branchements et accessoires réseau

PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2025

Comité

Jeudi 19 décembre 2024

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

FAIRE DE L'EAU D'ÎLE-DE-FRANCE, UNE SOURCE DE CONFIANCE

Proposer une stratégie lisible qui répond aujourd'hui aux défis de demain…

- Investir pour renouveler et développer l'ensemble des infrastructures
- Initier une politique de préservation de la ressource

Un devoir de responsabilité à l'égard des adhérents et des usagers

- Un service public de l'eau de qualité
- Un tarif maîtrisé et expliqué

Un atout indispensable à la recherche de partenaires financiers solides

L'EQUILIBRE DE LA SECTION D'EXPLOITATION : 128,15 M€

Une progression des recettes vouée à l'investissement

Dépenses et recettes intègrent la redevance performance eau potable.

Ne comptabilisent plus les flux courants liés au délégataire

Les dépenses réelles

- Reculent de **-2,3 %** à isopérimètre

Les recettes réelles

- Progressent de **+18 %** à isopérimètre

Le solde positif entre recettes et dépenses constitue l'autofinancement (92,42 M€).
Il permet de rembourser, par des recettes propres, l'annuité de la dette en capital et, pour le surplus, de financer les dépenses d'équipement propres.

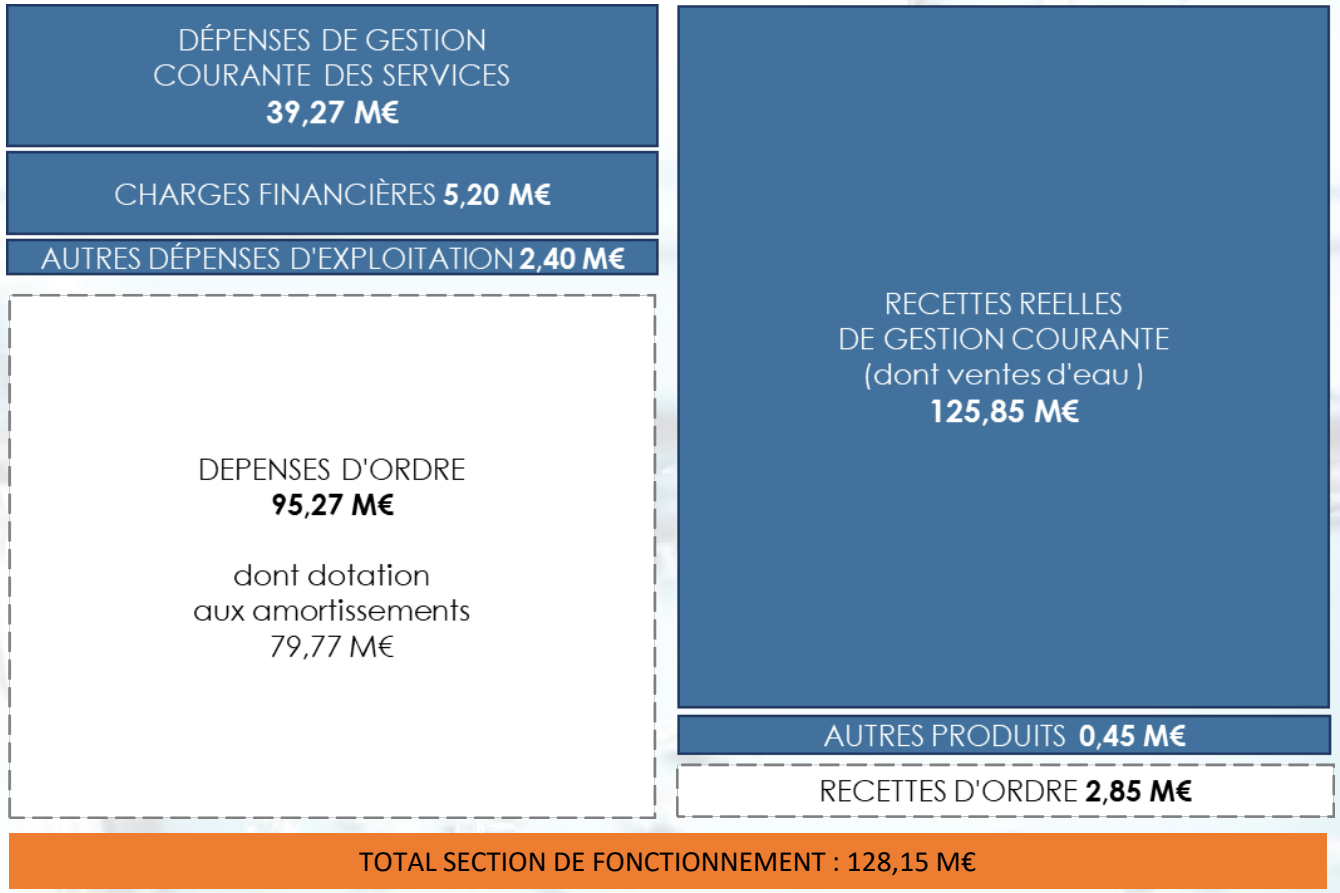

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT : 125,30 M€

Donner au SEDIF les moyens de poursuivre son action

Le produit des ventes d'eau

- Progression du produit de la vente aux abonnés suite à la hausse du tarif de la part syndicale à 0,52 €/m³
- Forte croissance du produit des ventes d'eau en gros reversé au SEDIF
- Effet de la redevance performance eau potable (estimée à 3,41 M€)

Subventions d'exploitation attendues de l'AESN sur des projets de préservation de la ressource.

Produits financiers liés aux protocoles signés avec les EPT

Produits exceptionnels en baisse

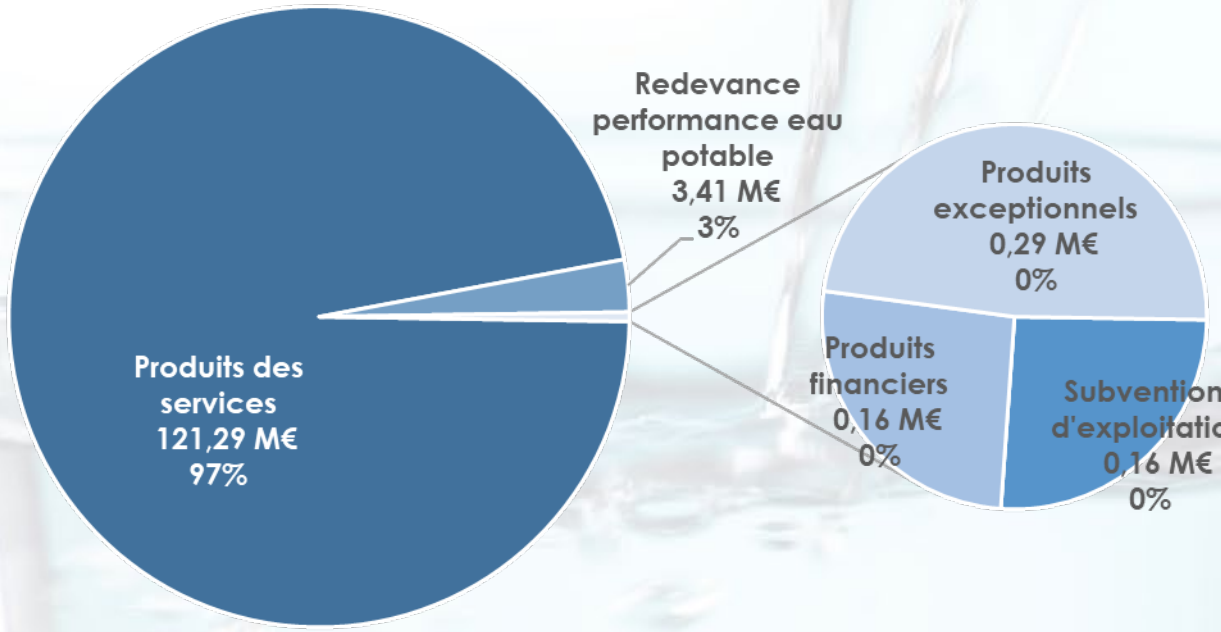

LES DEPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT : 32,88 M€

Contenir les dépenses de fonctionnement

Une baisse de - 2,3 % à isopérimètre

- L'évolution contrastée des charges à caractère général et autres charges de gestion courante (+ 4,5 %)
- Des charges de personnel maîtrisées (+ 1,82 %)
- La baisse de l'inscription de crédits pour charges financières
- Le maintien de l'enveloppe de charges exceptionnelles consacrée au Programme Solidarité Internationale
- Le reversement de la redevance performance eau potable

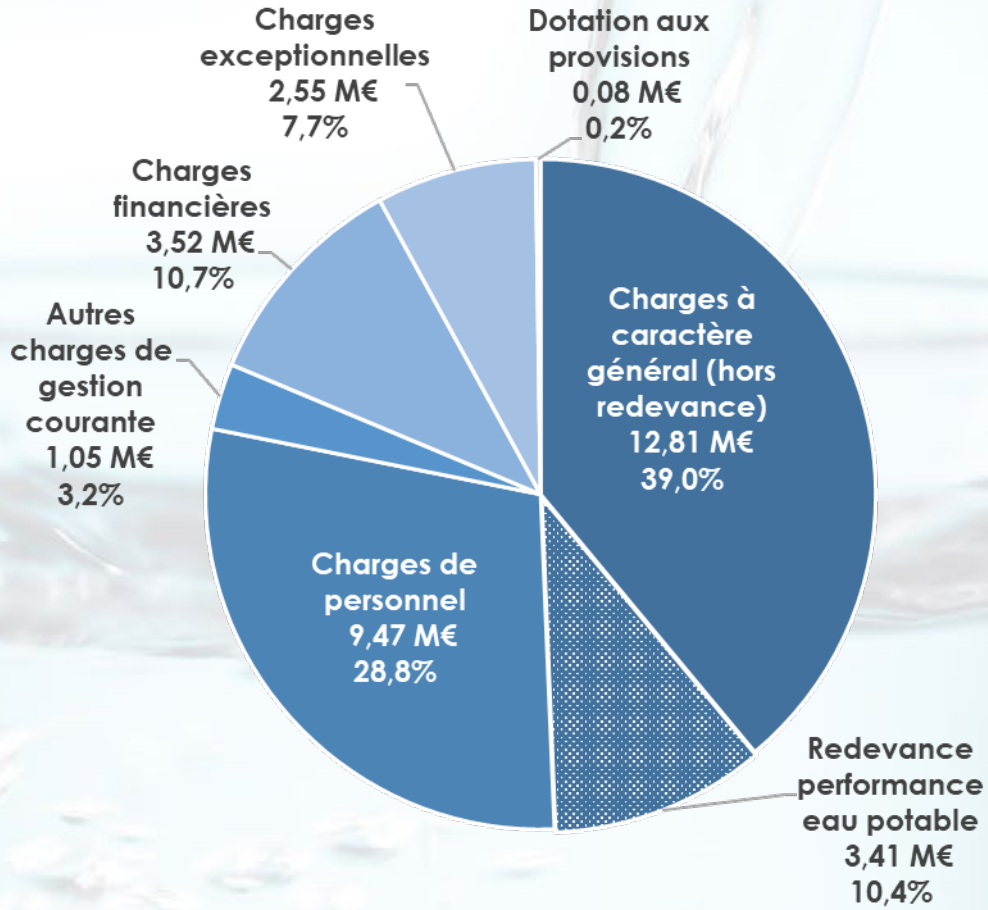

L'EQUILIBRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 162,32 M€

Un programme d'investissement largement autofinancé

Des dépenses en progression

- Hausse de **8 %** entre 2024 et 2025
- Consacrées à 83,3 % à la réalisation du programme pluriannuel d'investissement

Des recettes en majorité internes

- Un autofinancement net de 69,58 M€ (contre 54,13 M€ en 2024)
- Emprunt d'équilibre à 50,38 M€

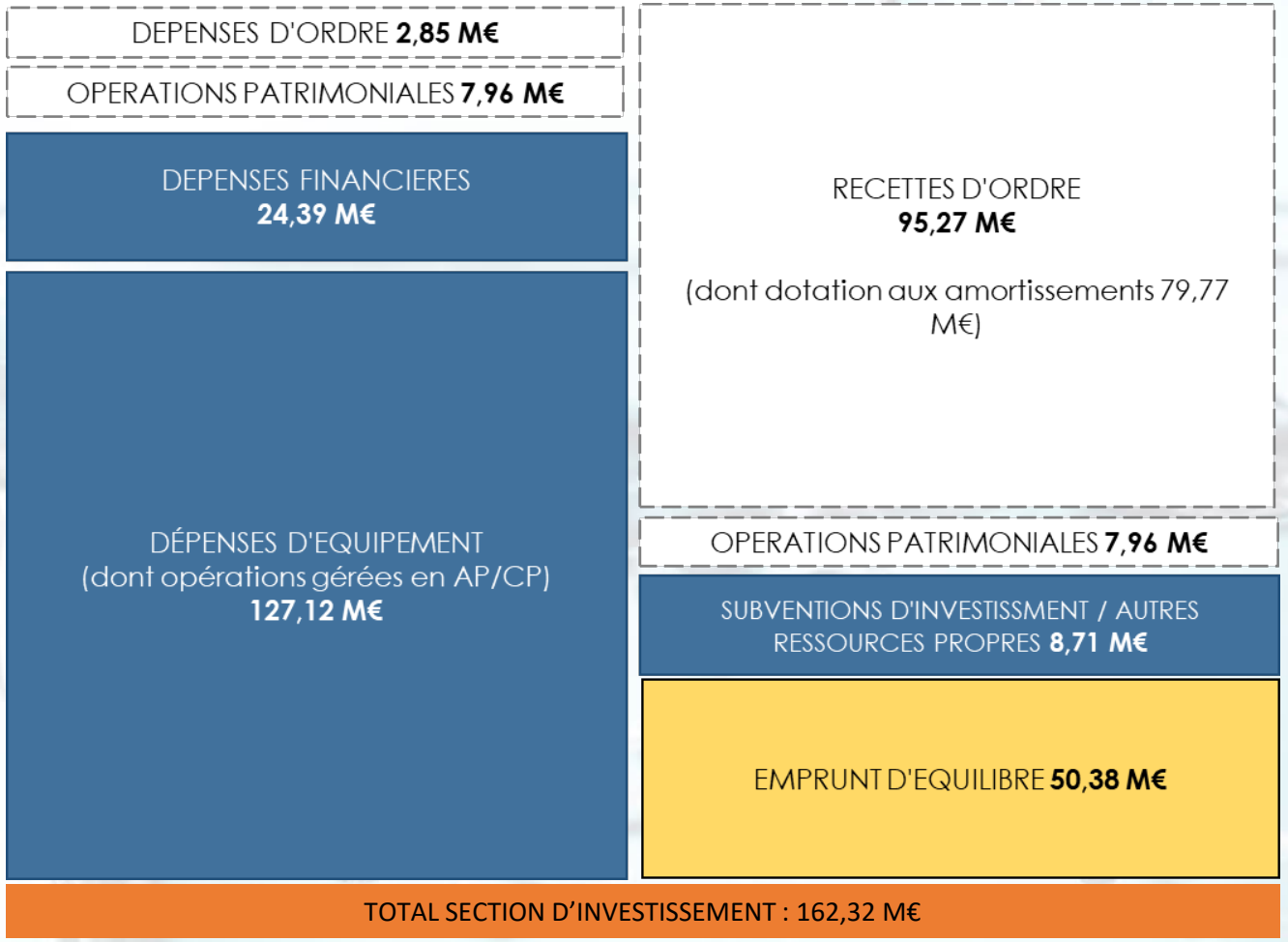

LES DEPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT : 151,51 M€

Soutenir la réalisation du Plan stratégique des investissements du SEDIF

Une progression de + 8 % entre 2024 et 2025

- Des dépenses d'équipement hors AP en recul
- Des crédits de paiement liés aux opérations menées sur le patrimoine industriel en nette progression

Principaux domaines d'intervention	CP 2025
Réseaux de distribution	42,24 M€
Usines de production	32,78 M€
Réseaux de transport	19,29 M€
Sites distants	14,16 M€

- **Le remboursement du capital** de la dette en léger retrait
- La mise en œuvre des mécanismes de compensation prévus sur **les travaux de déconnexion**

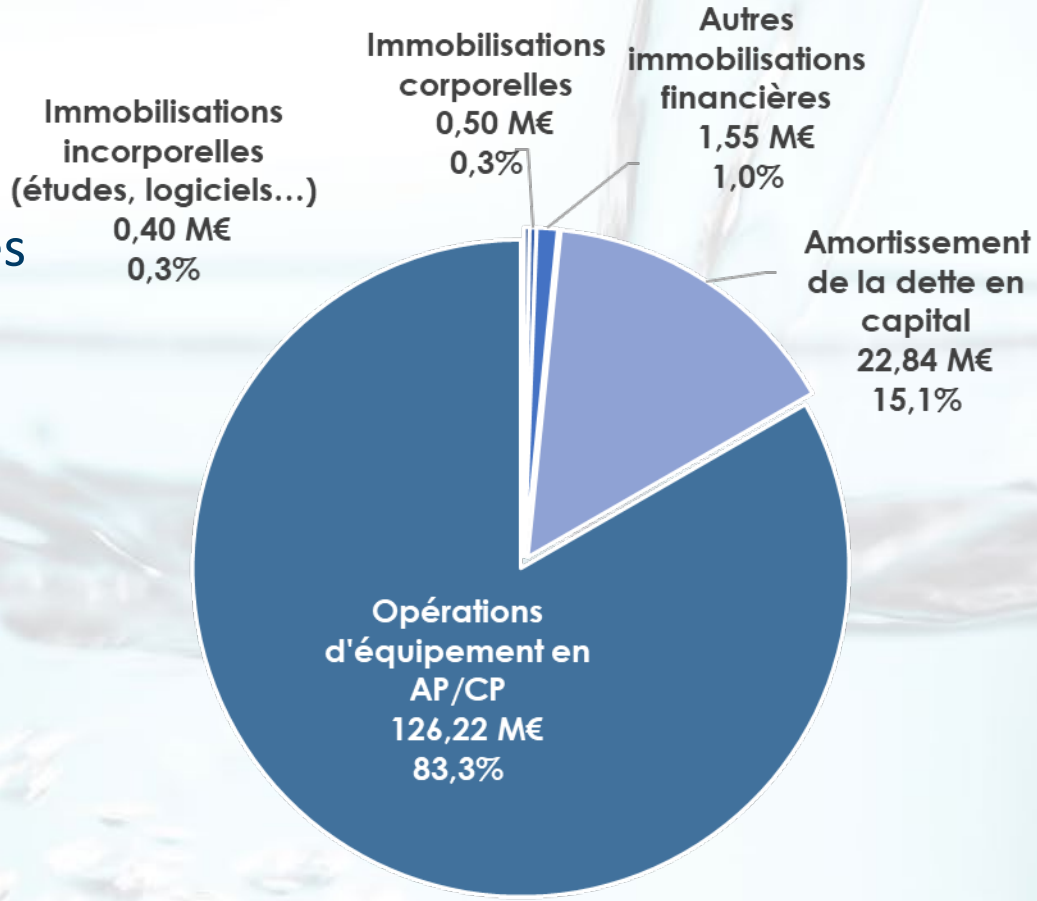

LES AUTORISATIONS PLURIANNUELLES

L'ajustement des AP votées en 2024 de 909,85 M€ à 955,93 M€

- Réseaux de distribution : + 48,76 M€
- Filières membranaires haute performance : + 1,07 M€
- Systèmes d'information : - 3,75 M€

De nouvelles AP millésimées 2025 pour un montant de 37,81 M€

- Usines de production : 21,08 M€
- Sites distants : 3,08 M€
- Réseaux de transport : 13,65 M€

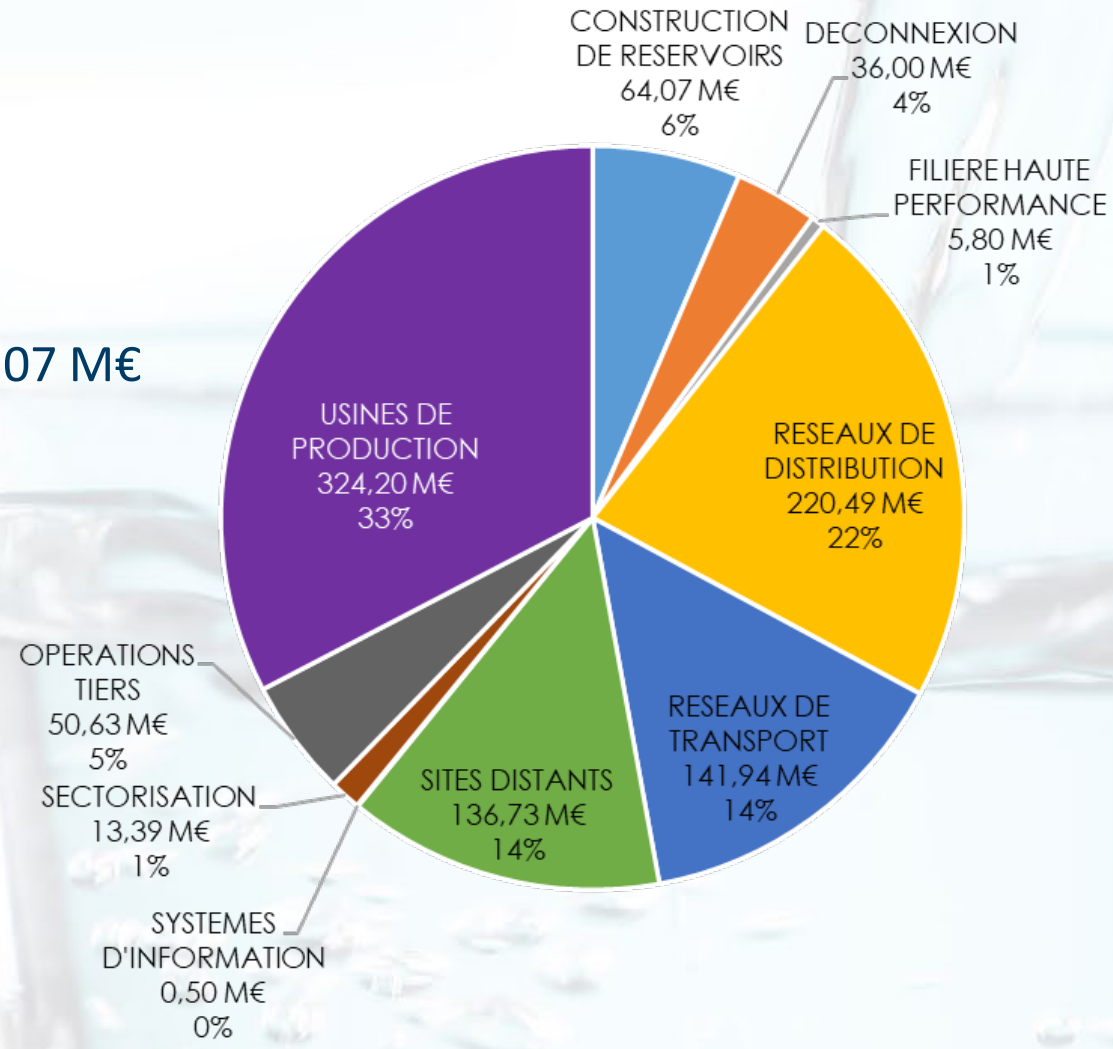

L'ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT

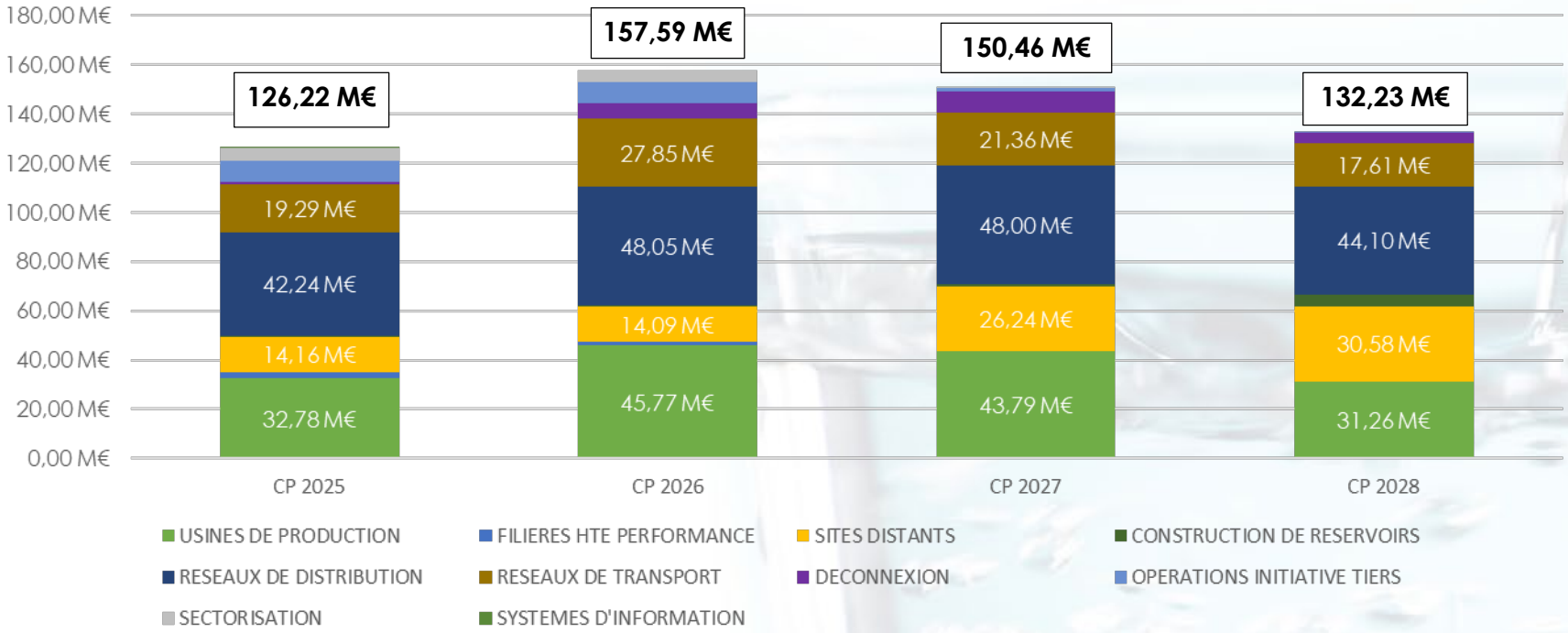

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Un investissement largement autofinancé

Des recettes réelles stables

- Le maintien du niveau des subventions d'équipement
- L'application des protocoles de sortie se poursuit
- L'emprunt d'équilibre à ce stade purement théorique

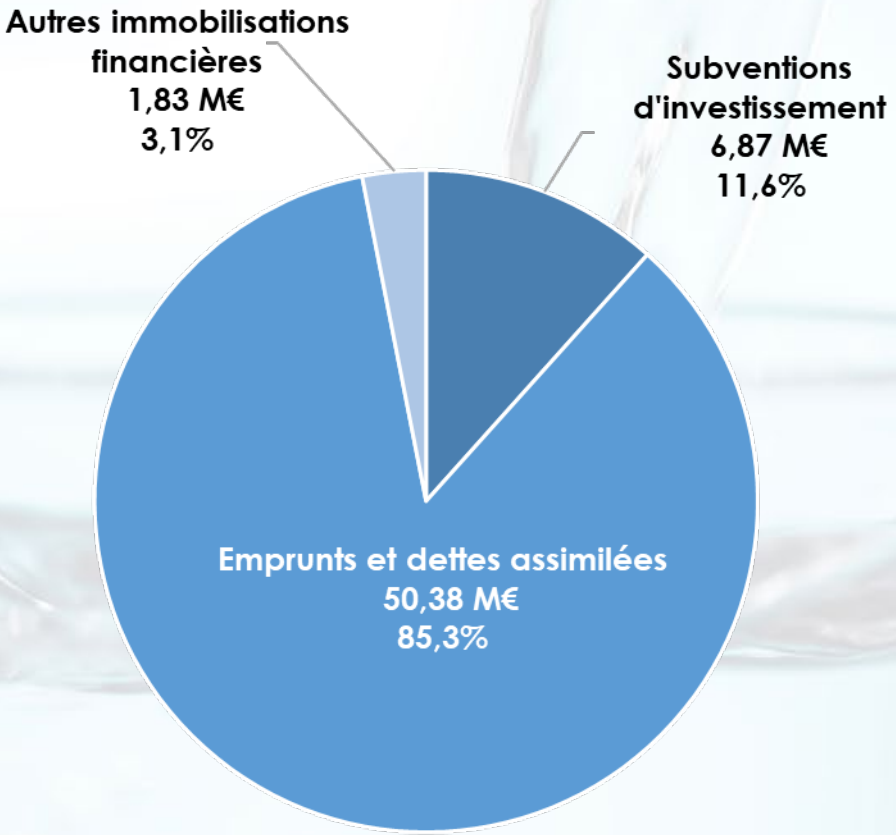

Un fort volume d'autofinancement avant même la reprise du résultat de l'exercice 2024

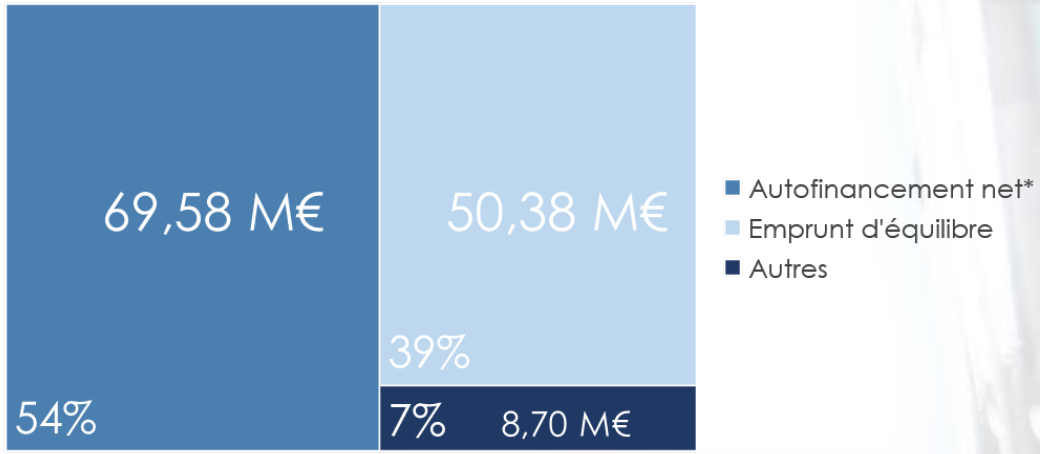

LES RATIOS FINANCIERS

Assurer la soutenabilité budgétaire des ambitions du SEDIF

Epargne brute : 92,4 M€

Epargne nette : 69,6 M€

Taux d'épargne brute : 74 %

Encours de dettes : 196,78 M€

Capacité de désendettement : 2,1

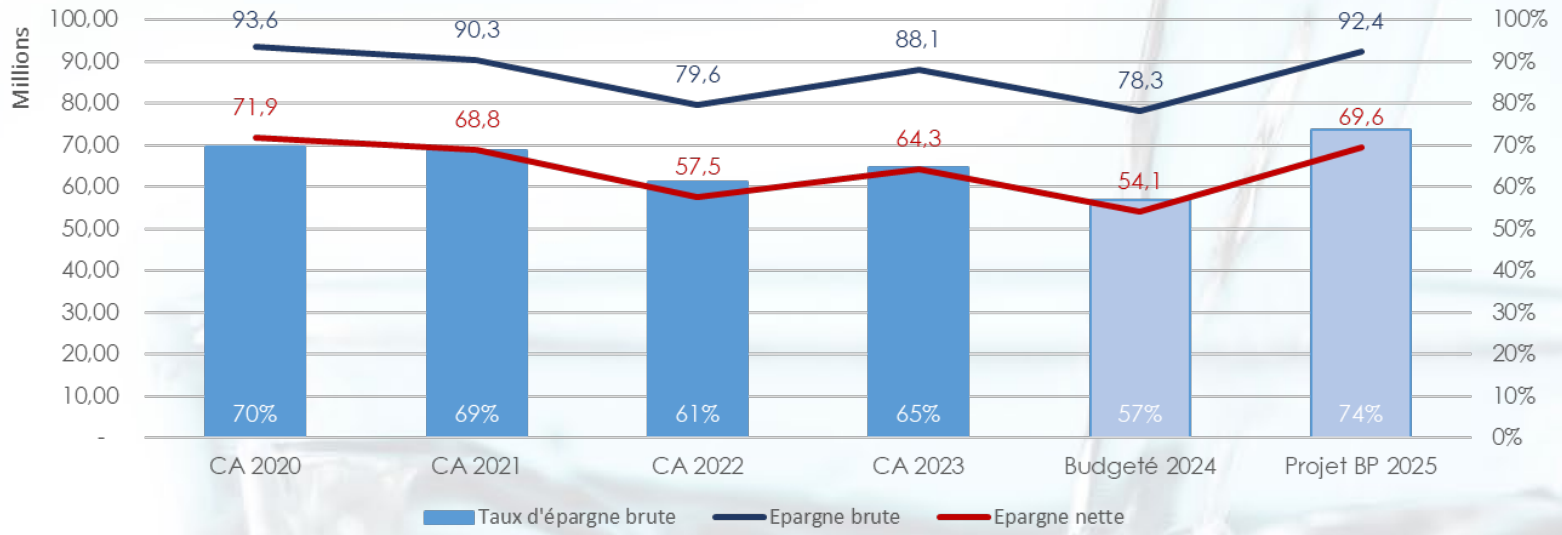

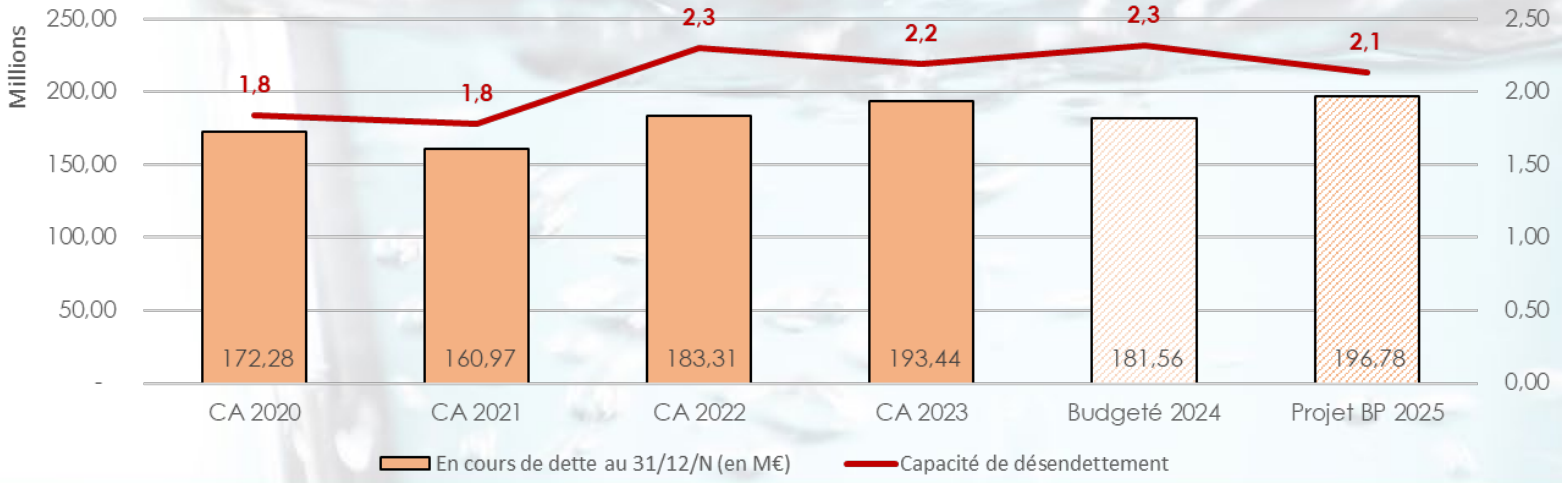

ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX D'EQUIPEMENT 2024 ET DEMARRAGE DES OPERATIONS « PHARES » EN 2025

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS DE PAIEMENT
(au 18 décembre 2024)

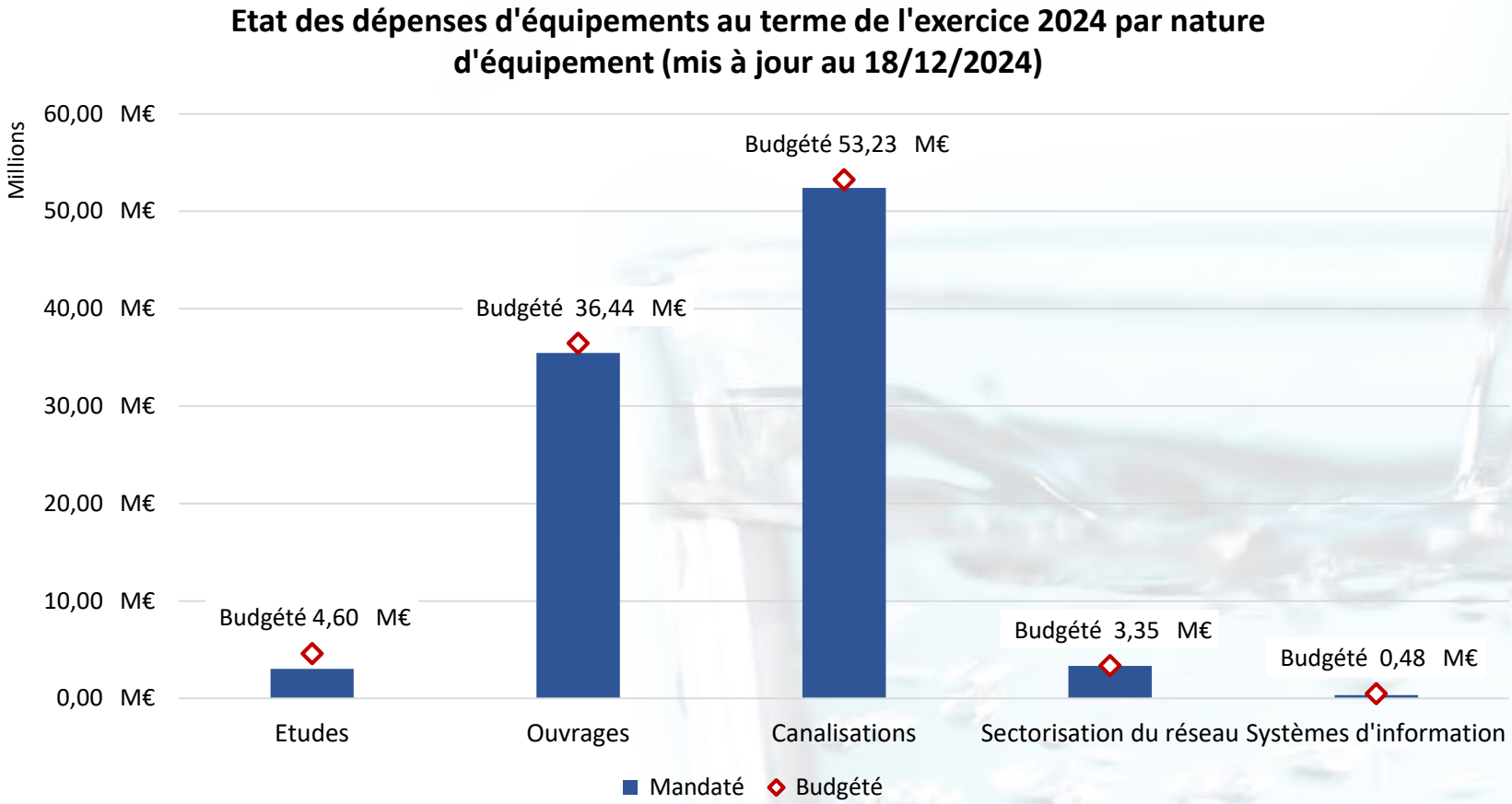

RÉCEPTION DE TRAVAUX ET INAUGURATIONS 2024

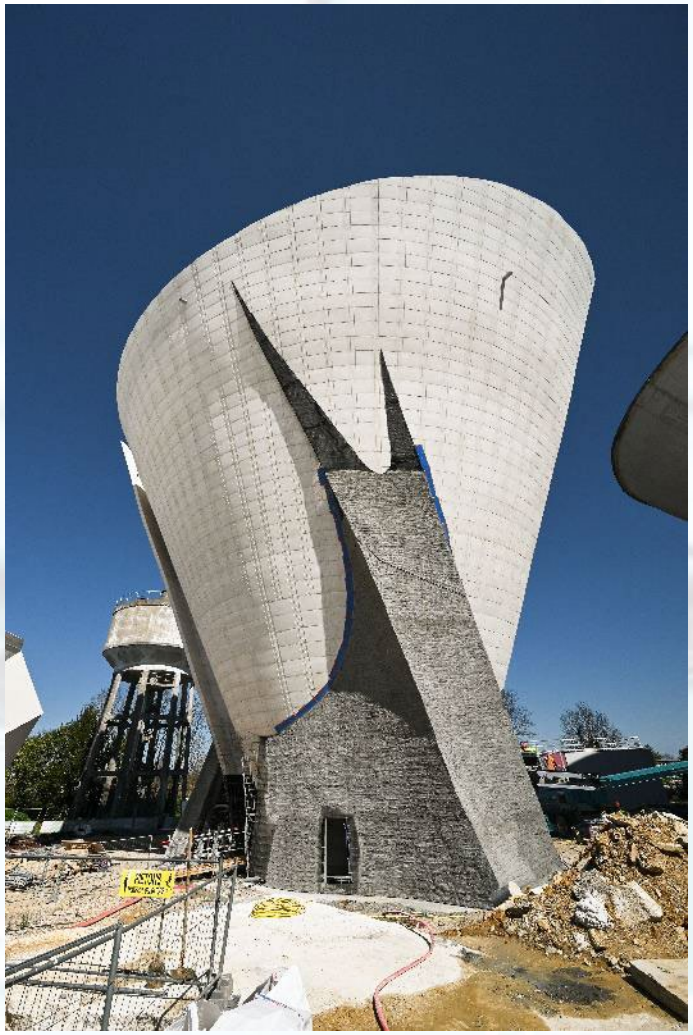

Réservoir de Palaiseau

RÉCEPTION DE TRAVAUX ET INAUGURATIONS 2024

Station d’Antony

RÉCEPTION DE TRAVAUX ET INAUGURATIONS 2024

DN800 (polyéthylène**)**
Saint-Denis Mars 2024

TRAVAUX EN COURS DANS LES USINES

Nouveaux ozoneurs à Choisy-le-Roi

Nouveau moteur ELP7
Usine élévatoire de Choisy-le-Roi

Rénovation des filtres à sable à Méry-sur-Oise

Vanne de liaisons hydrauliques
Neuilly-sur-Marne DN 1000 mm

USINES DE PRODUCTION – TRAVAUX 2024 EN COURS

Usine de production de Choisy-le-Roi		
Renouvellement des vannes des liaisons hydrauliques	Septembre 2022	Mai 2025
Refonte de l'unité élévatoire	Juin 2020	Octobre 2026
Refonte de l'unité d'ozonation	Février 2022	Avril 2027
Refonte de l'unité de filtration sur sable filtration tranches 2 et 3	Octobre 2024	2031
Usine de production de Méry-sur-Oise		
Refonte de l'unité de filtration sur sable et CAG	Juillet 2020	Novembre 2025
Rénovation de l'unité de décantation T1	Novembre 2020	Février 2026
Usine de production de Neuilly-sur-Marne		
Renouvellement des vannes des liaisons hydrauliques	Septembre 2022	Octobre 2025

TRAVAUX EN COURS SUR LES STATIONS DE POMPAGE ET RÉSERVOIRS

Villetaneuse: installation de la vanne DN1200

Installation vanne DN1000 mm

Végétalisation de la toiture du réservoir R5 de Châtillon

Plan de la toiture de Châtillon

STATIONS DE POMPAGE ET RÉSERVOIRS – SITES DISTANTS

Réservoirs et stations de pompage - Sites distants		
Renouvellement des équipements de la station de Villetaneuse	Mai 2022	Janvier 2026
Rénovation de la station Pierrefitte	Septembre 2022	Mars 2026
Création d'une unité de chloration et rénovation complète du réservoir R5 de Chatillon	Janvier 2023	Novembre 2025
Refonte du site de Villiers-le-Bel	Avril 2022	Juin 2025
Rénovation des réservoirs du Mont Valérien et mise en place d'un point de chloration	Mai 2021	Mars 2025

TRAVAUX EN COURS SUR LE RÉSEAU DE TRANSPORT

Dévoiement à Rosny-sous-Bois

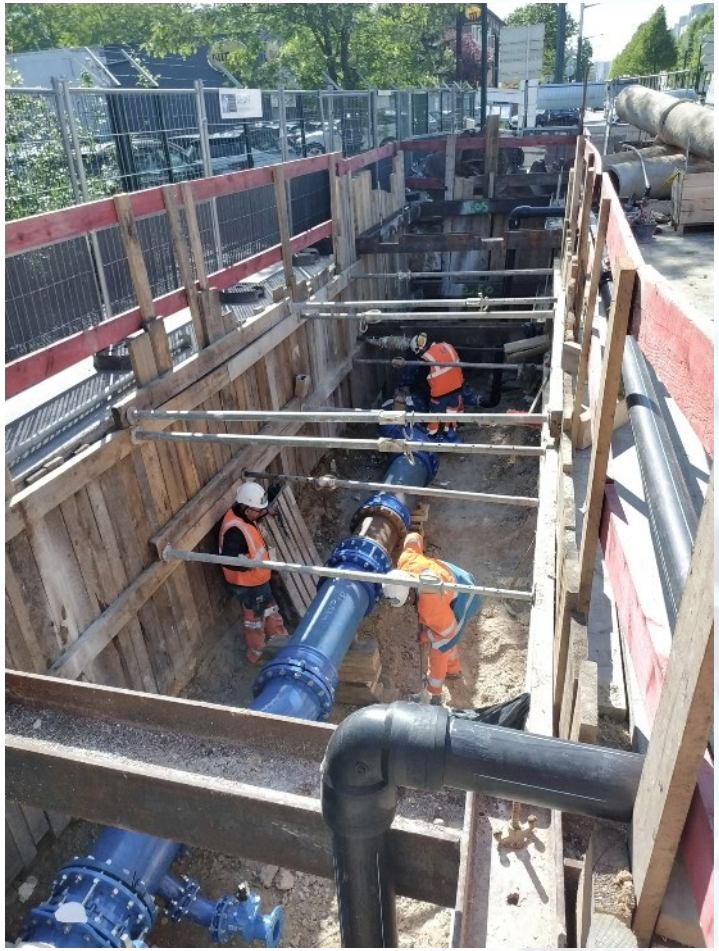

Travaux de sectorisation à Epinay DN500

Bouclage Palaiseau Saclay

RÉSEAUX DE TRANSPORT

Réseau de transport		
Sectorisation du réseau	Octobre 2019	Décembre 2025
Bouclage Palaiseau Saclay	Septembre 2017	Décembre 2025
DN 400 Avenue Paul Vaillant Couturier à Villejuif	Novembre 2024	Septembre 2025
Dévoiement canalisations lié à la prolongation du T7 entre Athis-Mons et Juvisy-sur-Orge	Mai 2024	Novembre 2025
Dévoiement feeder DN 1250 lié au T1 Fontenay-sous-Bois	Novembre 2024	Mars 2025
Dévoiement canalisation à Rosny lié au SMR Montgolfier ligne 15	Mai 2024	Avril 2025

RÉSEAU DE DISTRIBUTION - 42 KM EN 2024 - 74 COMMUNES

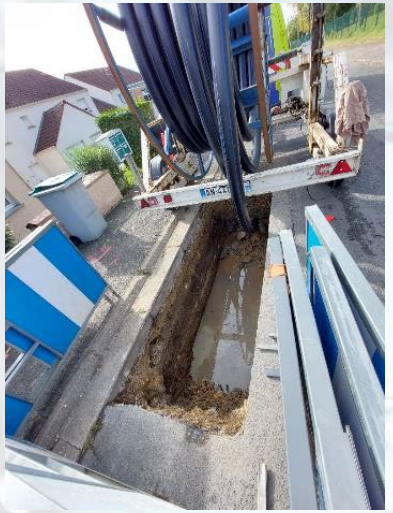

TRAVAUX QUI DEBUTERONT EN 2025

Ozonation Méry-sur-Oise

- Montant de l'opération 15 M€ H.T.
- Montant des travaux 12 M€ H.T.

Ozonation Neuilly-sur-Marne

- Montant de l'opération 36 M€ H.T.
- Montant des travaux 29 M€ H.T.

Canalisations en galerie
Territoire de la Défense

- Montant de l'opération 2,7 M€ H.T.
- Montant des travaux 1,5 M€ H.T.

OFFRE DE PRÊT DU GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS POUR LE FINANCEMENT DU PROJET DE FILIÈRE MEMBRANAIRE

Comité du 19 décembre 2024

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

LE FINANCEMENT DE LA FILIERE MEMBRANAIRE HAUTE PERFOMANCE

Principes contractuels liés à la filière membranaire haute performance

- **Réalisation des travaux d'implantation** de la filière à Choisy-le-Roi et Neuilly-sur-Marne et de sécurisation de l'alimentation électrique par le Délégataire et RTE dans le cadre du contrat de concession.
- **Acquisition par le SEDIF** de ces installations pour leur valeur nette comptable à l'échéance du contrat (part non amortie), soit 794 M€ en valeur janvier 2024, estimée à 1,018 Mds € en valeur actualisée.
- **Versement sous forme d'indemnités**, entre 2026 et 2032, selon un échéancier contractuel calé sur les différents moments-clefs de réalisation du projet avec un pic en 2030 à l'issue de la phase travaux.

LE FINANCEMENT DE LA FILIERE MEMBRANAIRE HAUTE PERFOMANCE

La nécessité d'une offre de financement hors norme

- **Sécuriser** au maximum le besoin de financement en amont
- Privilégier une **mobilisation par tranches** successives selon le calendrier de versement
- Obtenir **une durée de prêts** conforme à celle d'amortissement des biens concernés (30 ans)
- Conserver **la possibilité d'arbitrer** entre taux fixes et taux variables

La sollicitation du marché bancaire

- **Des banques commerciales traditionnelles** intéressées pour travailler avec le SEDIF mais ne disposant pas de produits adaptés, susceptibles de répondre aux besoins du SEDIF
- L'engagement de principe de **la Caisse des dépôts et de sa direction métier, la Banque des territoires**, intéressée par un projet en accord avec son plan stratégique en faveur de la préservation de la ressource en eau, en quantité et en qualité.

L'OFFRE DE PRÊT DE LA CAISSE DES DÉPÔTS

Une opportunité pour le SEDIF

- **Un engagement ferme et pluriannuel** sous la forme d'un **contrat-cadre de 967 M€** permettant de **sécuriser, les financements sur une période exceptionnellement longue de 8 ans**.
- **La possibilité d'arbitrages entre taux fixe et taux variable sur Livret A** aux conditions très avantageuses de l'offre Prêt « Transformation Ecologique » de la Banque des Territoires.
- **Un niveau de marge au taux Livret A + 0,40% très compétitif** au regard des autres offres répertoriées sur le marché (hors BEI et CEB).

L'OFFRE DE PRÊT DE LA CAISSE DES DÉPÔTS

Des contreparties acceptables

- **Une commission d'engagement** sur la part non mobilisée du prêt, applicable seulement au terme des trois premières années (0,12% par an payable trimestriellement à compter de juin 2028, soit 2,1 M€).
- **Une commission d'instruction** justifiée par la conception d'une offre sur mesure, par les durées exceptionnellement longues de la phase de mobilisation des fonds (8 ans) et des prêts (30 ans) et donc de suivi et de gestion du dossier (soit 386.800 euros équivalents à 0,04% du montant du prêt)
- **La possibilité d'application de pénalités de dédit** dans 2 hypothèses relativement peu probables : le recours à d'autres établissements de crédit pour le financement des indemnités contractuelles, la mobilisation d'un montant de l'enveloppe de prêt inférieur à la valeur contractuelle des indemnités en valeur 2024.

CONTRATS-CADRE DE PRÊT AVEC LA BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT (BEI)

Comité du 19 décembre 2024

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

UN PARTENARIAT ADAPTÉ À LA STRATÉGIE DE FINANCEMENT

Le modèle de financement du Programme pluriannuel des investissements

- Combiner mobilisation de l'épargne et juste recours au levier de l'emprunt
- Piloter l'endettement en maintenant des ratios financiers soutenables

La sécurisation offerte par la signature de contrats-cadre de prêt

- L'accès à la liquidité permanent, et à hauteur du besoin, sur plusieurs exercices
- Des conditions garanties à l'emprunteur sur toute la durée du contrat

La signature d'un nouveau partenariat avec la Banque européenne d'investissement

- Principal bailleur de fonds de l'action en faveur du climat dans le monde
- L'éligibilité confirmée des projets d'investissement à l'issue d'une instruction de 12 mois

DES CONDITIONS DE PRÊT TRÈS INTÉRESSANTES

La couverture du besoin lié au programme de renouvellement des réseaux

- **Engagement à hauteur de 150 M€** soit 50% du montant prévisionnel des travaux de rénovation et de modernisation des 3 usines de production, des sites distants (réservoirs, stations de pompage,…) et des travaux de sectorisation.

Des modalités avantageuses

- Un contrat mobilisable en plusieurs tranches sur 5 ans
- Possibilité d'opter à chaque tirage entre taux fixe et taux variable (EURIBOR)
- Un niveau de marge très compétitif entre +0,4 et +0,6% en 2024 (+ de 1% pour les banques)
- Durée d'amortissement des prêts au choix jusqu'à 30 ans
- Des frais annexes mesurés : l'absence de commission d'instruction, une commission d'engagement limitée à 0,1% par an sur le solde non appelé à compter de 3 ans après la signature du contrat

LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

L’approbation du nouveau contrat-cadre

- Autoriser le Président à signer le projet de contrat en annexe
- Confirmer le mandat donné au Président pour procéder aux tirages successifs dans la limite des crédits annuels inscrits au budget

CONTREVALEURS DES REDEVANCES PERÇUES POUR L'EXERCICE 2025

Comité du jeudi 19 décembre 2024

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

DÉTERMINATION DU TAUX DE CONTREVALEUR VOIES NAVIGABLES DE FRANCE (VNF) POUR L'EXERCICE 2025

- Redevance destinée à financer les investissements et la modernisation de VNF. Elle est due au titre du prélèvement et du rejet d'eau dans le domaine public fluvial par nos trois usines.
- Elle est calculée à partir du volume prévisionnel d'eau vendu en 2025 soit **252 754 000 m3** et du montant total de la redevance annuelle exigible par VNF, soit **5 477 509,46 €** en 2025.
- La répartition par m^3 facturé aux abonnés et aux acheteurs en gros est :

Volume total prévu facturé en 2025 (V)	**252 754 000 m^3**
Montant à répartir (M)	**5 477 509** €
Contrevaleur unitaire arrondie (M/V)	**0,0217 €/m^3**

Il est donc proposé d'établir la contre-valeur appliquée aux ventes d'eau au montant de 0,0217 € H.T./m3, à compter du 1er janvier 2025.

DÉTERMINATION DU TAUX DE CONTREVALEUR SEINE GRANDS LACS POUR L'EXERCICE 2025

- Redevance pour service rendu par le soutien d'étiage destiné à maintenir le débit de la Seine et de ses affluents.
- Elle est calculée à partir du volume prévisionnel d'eau vendu en 2025 soit **252 754 000 m3** et du montant total de la redevance annuelle exigible par l'AESN, soit **2 400 000 €** en 2025.
- La répartition par m^3 facturé aux abonnés et aux acheteurs en gros est :

Volume prévu facturé en 2024 (V) selon le budget primitif	252 754 000 m3
Montant à répartir (M) déterminé par Franciliane	2 400 000 €
Contrevaleur unitaire arrondie (M/V)	**0,0095 €/m^3**

Il est donc proposé de fixer le taux de contrevaleur de la redevance soutien d'étiage à 0,0095 €/m^3, stable par rapport aux taux appliqués en 2024 (0,0100 €/m^3), en 2023 (0,0117 €/m^3) et en 2022 (0,0090 €/m^3).

REDEVANCES PERÇUES POUR LE COMPTE DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE (AESN) EN 2025

Le 12è programme d'intervention 2025-2030 des agences de l'eau prévoit **une réforme des redevances avec création de** :

- La **redevance pour prélèvement sur la ressource en eau** (0,0578 € H.T. par m3 facturé) ;
- La **redevance consommation d'eau potable** (0,4600 € H.T. par m3 facturé) ;
- **La redevance pour performance des réseaux d'eau potable,** basée sur le taux de performance de notre réseau (0,0171 € H.T. par m3 facturé).

En 2025, nécessité de **prendre trois délibérations distinctes pour prendre en compte les contrevaleurs rendues nécessaires par cette réforme.**

La facture d'eau en 2025 :

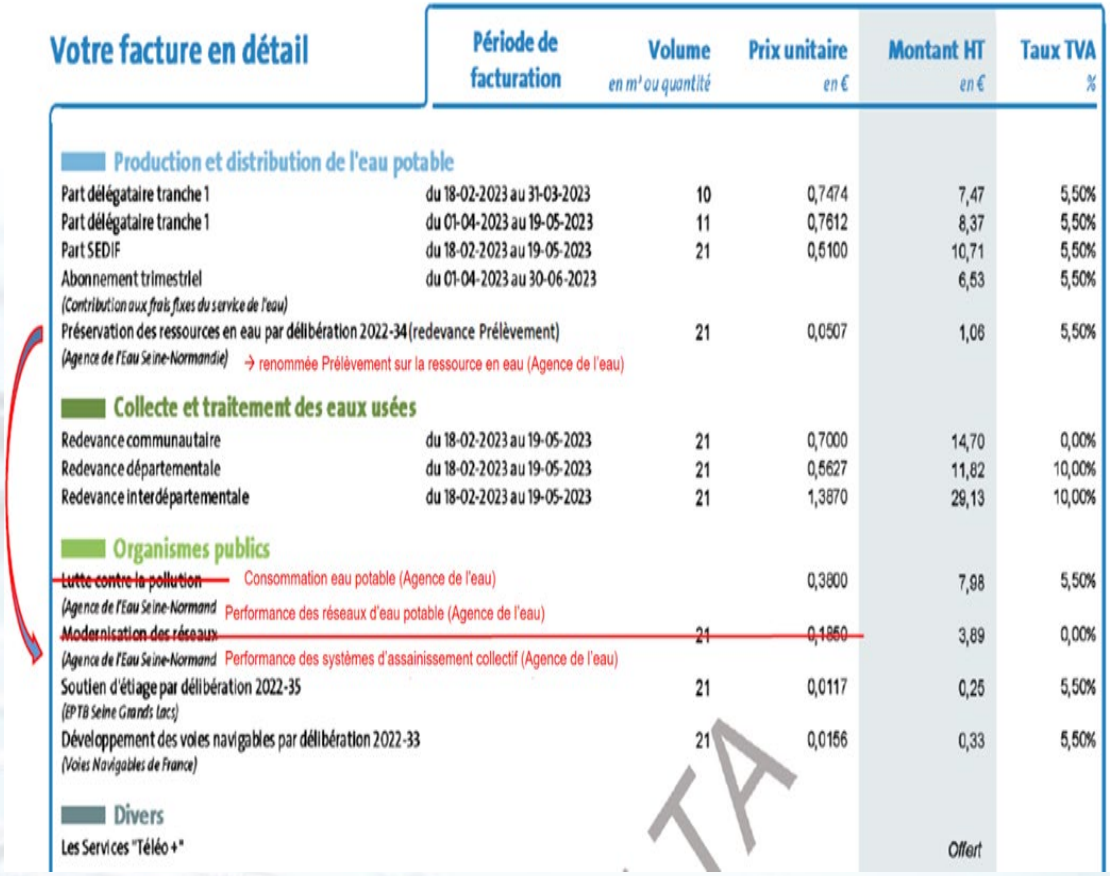

Votre facture en détail	Période de facturation	Volume en m³ ou quantité	Prix unitaire en €	Montant HT en €	Taux TVA %
Production et distribution de l'eau potable					
Part délégataire tranche 1	du 18-02-2023 au 31-03-2023	10	0,7474	7,47	5,50%
Part délégataire tranche 1	du 01-04-2023 au 19-05-2023	11	0,7612	8,37	5,50%
Part SEDIF	du 18-02-2023 au 19-05-2023	21	0,5100	10,71	5,50%
Abonnement trimestriel (Contribution aux frais fixes du service de l'eau)	du 01-04-2023 au 30-06-2023			6,53	5,50%
Préservation des ressources en eau par délibération 2022-34 (redevance Prélèvement) (Agence de l'Eau Seine-Normandie) → renommée Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)		21	0,0507	1,06	5,50%
Collecte et traitement des eaux usées					
Redevance communautaire	du 18-02-2023 au 19-05-2023	21	0,7000	14,70	0,00%
Redevance départementale	du 18-02-2023 au 19-05-2023	21	0,5627	11,82	10,00%
Redevance interdépartementale	du 18-02-2023 au 19-05-2023	21	1,3870	29,13	10,00%
Organismes publics					
~~Lutte contre la pollution~~ (Agence de l'Eau Seine-Normand) Consommation eau potable (Agence de l'eau)			0,3800	7,98	5,50%
~~Modernisation des réseaux~~ (Agence de l'Eau Seine-Normand) Performance des réseaux d'eau potable (Agence de l'eau) / Performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'eau)		21	0,1850	3,89	0,00%
Soutien d'étiage par délibération 2022-35 (EPTB Seine Grands Lacs)		21	0,0117	0,25	5,50%
Développement des voies navigables par délibération 2022-33 (Voies Navigables de France)		21	0,0156	0,33	5,50%
Divers					
Les Services "Téléo +"				Offert	

REDEVANCES : LES SOMMES EN JEU EN 2025

Organismes bénéficiaires	Intitulé de la redevance	Montant de la contrevaleur
Voies Navigables de France	Redevance hydraulique	5 477 509 €
EPTB Seine Grands Lacs	Redevance soutien d'étiage	2 400 000 €
AESN (Agence de l'eau)	1 - Redevance consommation eau potable	92 273 240 €
	2 - Redevance prélèvement	14 610 000 €
	3 - Redevance pour performance des réseaux	3 430 157 €
	Total AESN	**110 313 397 €**
Total redevances		**118 190 906 €**

CONVENTIONS DE RECOUVREMENT DES REDEVANCES D'ASSAINISEMENT

Comité du 19 décembre 2024

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

LES CONVENTIONS DE RECOUVREMENT DES REDEVANCES POUR LE COMPTE DES EXPLOITANTS D'ASSAINISSEMENT

La facture d’eau : un document réglementé

- Trois rubriques distinctes : la distribution de l’eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées et les prélèvements des organismes publics (redevances et TVA).
- Une tarification fixée par chacun des services concernés, afin de dégager les ressources nécessaires à leur équilibre financier, au-delà la seule variable liée à la consommation d’eau.

La possibilité de conventionner la perception des recettes auprès d’un organisme tiers

- Prévue par le Code général des collectivités territoriales
- Organisée par les deux contrats de concession (VEDIF et FRANCILIANE), avec plus de 40 entités en charge de l’exploitation des services d’assainissement sur le territoire d’exercice du SEDIF.

LES CONVENTIONS DE RECOUVREMENT DES REDEVANCES POUR LE COMPTE DES EXPLOITANTS D'ASSAINISSEMENT

Les modalités pratiques

- Poser un cadre contractuel identique, prenant en compte la spécificité des différents signataires.
- Préciser les conditions d’application des tarifs ou contre-valeurs fixés par les Exploitants, de facturation, d’encaissement et de recouvrement et de reversement par le Délégataire de ces produits.
- Fixer la rémunération du Délégataire du SEDIF en contrepartie de ces missions (les dépenses supportées faisant partie des charges de gestion du service).

LES CONVENTIONS DE RECOUVREMENT DES REDEVANCES POUR LE COMPTE DES EXPLOITANTS D'ASSAINISSEMENT

La mise en œuvre juridique

- **Proposer un avenant à chaque convention existante**, propre à chaque catégorie d'interlocuteur, pour permettre la poursuite par VEDIF au-delà de l'exercice 2024 des opérations convenues avec les Exploitants des services d'assainissement.
- **Proposer la signature de nouvelles conventions** entre le SEDIF, son délégataire FRANCILIANE et les différents services exploitants gestionnaires de l'assainissement, en lien avec l'entrée en vigueur du nouveau contrat au 1er janvier 2025.

CONVENTION DE MANDAT DE GESTION DES RECETTES SEDIF / FRANCILIANE

Comité du 19 décembre 2024

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

LA CONVENTION DE MANDAT SEDIF / FRANCILIANE

Une pratique encadrée législativement (art. L.1611-7-1 du CGCT)

- Conférer un titre légal à l'intervention d'un organisme tiers dans l'encaissement de recettes publiques.
- Définir par une convention écrite les modalités d'exécution financière et comptable de ce mandat.
- Recueillir l'avis préalable et conforme du comptable public du mandant.

LA CONVENTION DE MANDAT SEDIF / FRANCILIANE

Le périmètre conventionnel (articles 19.4 à 19.6 du contrat de concession)

- Une convention accessoire, indivisible du contrat de concession, valable jusqu'au 31 décembre 2036.
- Un périmètre de recettes liées à l'application de la part syndicale des tarifs des ventes d'eau au détail aux abonnés et en gros aux services d'eau voisins, étendu à la nouvelle redevance performance eau potable en vigueur au 1er janvier 2025.
- Des missions de facturation, de recouvrement et de reversement mensuel des recettes facturées, effectuées à titre gratuit dans le cadre du contrat.
- La couverture des retards d'encaissement et de toutes les créances irrécouvrables liées à l'application de la part syndicale au tarif de vente de l'eau potable.

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE

SEDIF

SERVICE PUBLIC DE L'EAU

RELATIONS INTERNATIONALES ET SOLIDARITÉ

COMITÉ DU JEUDI 19 DÉC. 2024

Opérateur	Opération	Pays	1,625 M€
AMD	Prospection et réalisation d'étude géophysique dans la région de Mboudé en Grande Comores	Comores	**75 000 €**
APPEL	Renforcement et extension du service d'eau potable de Faratsiho	Madagascar	**100 000 €**
ELANS	Mise en place du service public d'eau potable, commune de Fokoué, région de l'Ouest	Cameroun	**125 000 €**
Experts-Solidaires	Accès à l'eau dans 6 communes de la Région Sud-Ouest	Madagascar	**200 000 €**
	Plan d'Action Prioritaire du service d'AEP de la commune d'Ambohimanambola	Madagascar	**80 000 €**
	Amélioration de la gestion de l'eau dans les petits centres de la région Maritime	Togo	**250 000 €**
	Alimentation en eau potable du douar de Maout, commune d'Arazane, Province de Taroudant	Maroc	**150 000 €**
GRET	Renforcer le service d'eau d'Ambodifotatra, commune de Sainte-Marie, région d'Analanjirofo	Madagascar	**260 000 €**
HSF	Renforcement des capacités de gestion du service d'AEP dans la commune de Kozah 2	Togo	**50 000 €**
pS-Eau	Organisation de journées d'échanges au Forum du Mono 2025	Togo	**35 000 €**
SEVES	Plan d'action cantonal de Kanembakaché pour l'eau, région de Maradi	Niger	**300 000 €**

CONVENTION D'ACHAT D'EAU EN GROS POUR L'APPROVISIONNEMENT DE LA COMMUNE DE VALENTON AU 1ER JANVIER 2025

Comité

Jeudi 19 décembre 2024

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

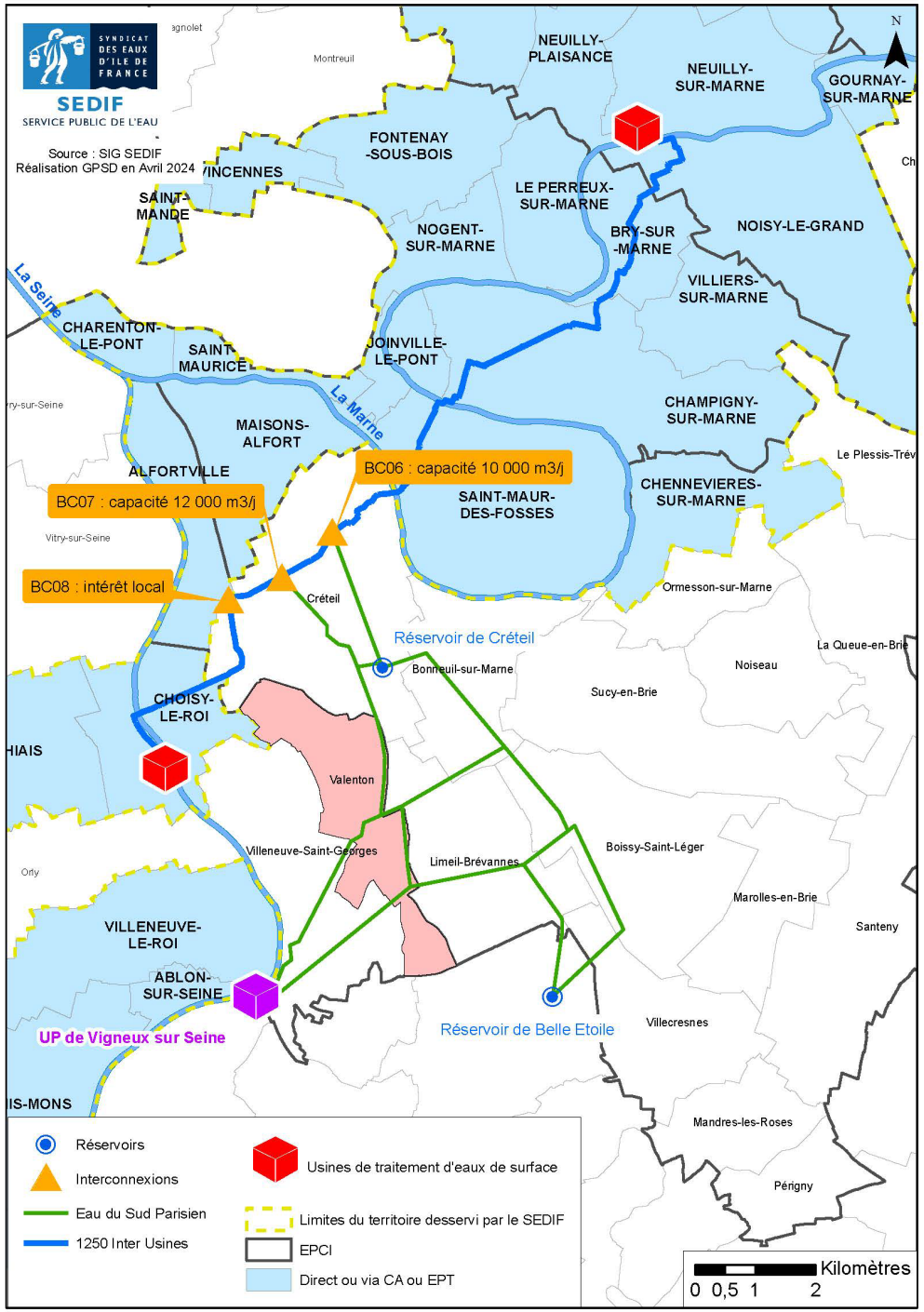

- <u>Objectifs</u>
  - Définir les conditions administratives, techniques et financières de la fourniture d'eau potable par Eau du Sud Parisien.
- <u>Durée</u>
  - Entrée en vigueur à partir du 01/01/2025.
  - Expiration le 31/12/2031.
- <u>Achat d'eau</u>
  - Mise à disposition du volume de référence de 100 000m^3/an.
- <u>Prix de vente de l'eau (€ H.T.)</u>
  - Part fixe : 253 000 € par an pour 1 100 000 m^3 livrés (valeur au 01/01/2025).
  - Part variable : 0,6900 €/m^3 (valeur au 01/01/2025).

PLAN CLIMAT EAU ÉNERGIE 2030

Comité
Jeudi 19 Décembre 2024

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

BILAN DU PLAN CLIMAT EAU ENERGIE 2017

1. Diminuer la consommation énergétique	**Réduire les pertes** en eau	
	Maîtriser les consommations énergétiques pompage et production	
	Efficacité **énergétique bâtiments**	
	Sensibiliser les **agents** aux écogestes	
2. Augmenter la production ENR	Mettre en place un pilote **photovoltaïque** et étudier la généralisation du dispositif	
	Développer la **géothermie** et la **récupération de chaleur**	
	Innover dans **d'autres filières** énergétiques	
3.Réduire les émissions de GES	Diminuer les **énergies fossiles**	
	Intégrer le **critère GES** dans l'achat public ; procédures durables (démat.)	
	Travaux durables (conception et réalisation) et gestion de déchets	
	Contribution carbone volontaire	
4. Préserver la ressource	**Sensibiliser** les **usagers**	
	Prendre part aux réflexions sur le **recyclage de l'eau**, REUT, doubles réseaux…	
	Préserver la ressource en collaboration avec les parties prenantes	
5. Garantir l'alimentation en eau sur le long terme	Anticiper **l'évolution des besoins**	
	Réduire la vulnérabilité aux phénomènes naturel	
	Renforcer la **gestion de crise**	

Bien avancé

Engagé

Non engagé

Certaines actions sont portées par le délégataire

COMPOSITION DU PLAN 2030

Résumé

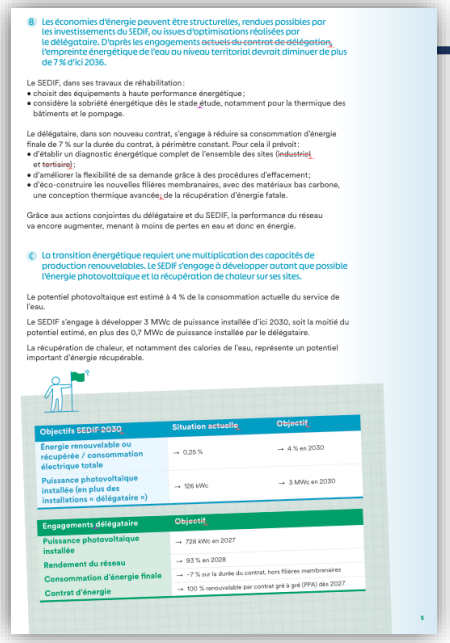

B Les économies d'énergie peuvent être structurelles, rendues possibles par les investissements du SEDIF, ou issues d'optimisations réalisées par le délégataire. D'après les engagements actuels du contrat de délégation, l'empreinte énergétique de l'eau au niveau territorial devrait diminuer de plus de 7 % d'ici 2036.

Le SEDIF, dans ses travaux de réhabilitation :
- choisit des équipements à haute performance énergétique ;
- considère la sobriété énergétique dès le stade étude, notamment pour la thermique des bâtiments et le pompage.

Le délégataire, dans son nouveau contrat, s'engage à réduire sa consommation d'énergie finale de 7 % sur la durée du contrat, à périmètre constant. Pour cela il prévoit :
- d'établir un diagnostic énergétique complet de l'ensemble des sites (industriel et tertiaire) ;
- d'améliorer la flexibilité de sa demande grâce à des procédures d'effacement ;
- d'éco-construire les nouvelles filières membranaires, avec des matériaux bas carbone, une conception thermique avancée, de la récupération d'énergie fatale.

Grâce aux actions conjointes du délégataire et du SEDIF, la performance du réseau va encore augmenter, menant à moins de pertes en eau et donc en énergie.

C La transition énergétique requiert une multiplication des capacités de production renouvelables. Le SEDIF s'engage à développer autant que possible l'énergie photovoltaïque et la récupération de chaleur sur ses sites.

Le potentiel photovoltaïque est estimé à 4 % de la consommation actuelle du service de l'eau.

Le SEDIF s'engage à développer 3 MWc de puissance installée d'ici 2030, soit la moitié du potentiel estimé, en plus des 0,7 MWc de puissance installée par le délégataire.

La récupération de chaleur, et notamment des calories de l'eau, représente un potentiel important d'énergie récupérable.

Objectifs SEDIF 2030	Situation actuelle	Objectif
Énergie renouvelable ou récupérée / consommation électrique totale	→ 0,25 %	→ 4 % en 2030
Puissance photovoltaïque installée (en plus des installations « délégataire »)	→ 126 kWc	→ 3 MWc en 2030

Engagements délégataire	Objectif
Puissance photovoltaïque installée	→ 728 kWc en 2027
Rendement du réseau	→ 93 % en 2028
Consommation d'énergie finale	→ -7 % sur la durée du contrat, hors filières membranaires
Contrat d'énergie	→ 100 % renouvelable par contrat gré à gré (PPA) dès 2027

Rapport Complet

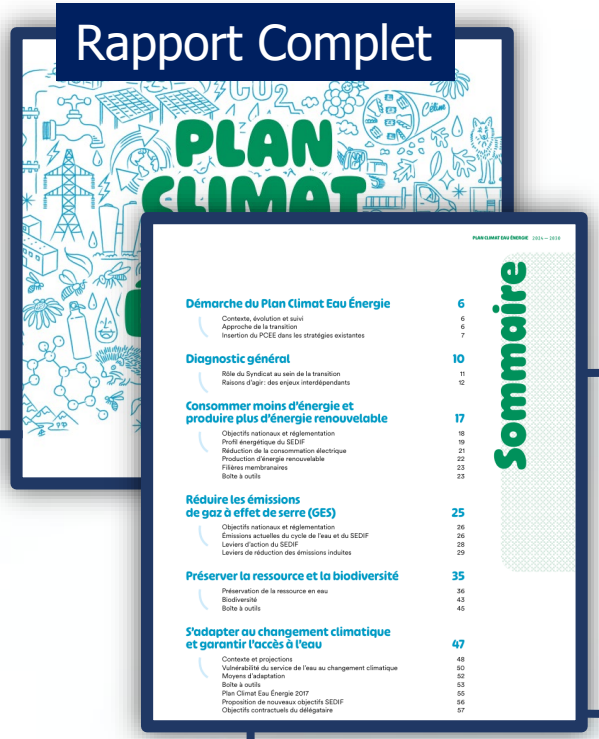

Sommaire

Démarche du Plan Climat Eau Énergie 6
Contexte, évolution et suivi 6
Approche de la transition 6
Insertion du PCEE dans les stratégies existantes 7
Diagnostic général 10
Rôle du Syndicat au sein de la transition 11
Raisons d'agir : des enjeux interdépendants 12
Consommer moins d'énergie et produire plus d'énergie renouvelable 17
Objectifs nationaux et réglementation 18
Profil énergétique du SEDIF 19
Réduction de la consommation électrique 21
Production d'énergie renouvelable 22
Filières membranaires 23
Boîte à outils 23
Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) 25
Objectifs nationaux et réglementation 26
Émissions actuelles du cycle de l'eau et du SEDIF 26
Leviers d'action du SEDIF 28
Leviers de réduction des émissions induites 29
Préserver la ressource et la biodiversité 35
Préservation de la ressource en eau 36
Biodiversité 43
Boîte à outils 45
S'adapter au changement climatique et garantir l'accès à l'eau 47
Contexte et projections 48
Vulnérabilité du service de l'eau au changement climatique 50
Moyens d'adaptation 52
Boîte à outils 53
Plan Climat Eau Énergie 2017 55
Proposition de nouveaux objectifs SEDIF 56
Objectifs contractuels du délégataire 57

intègre

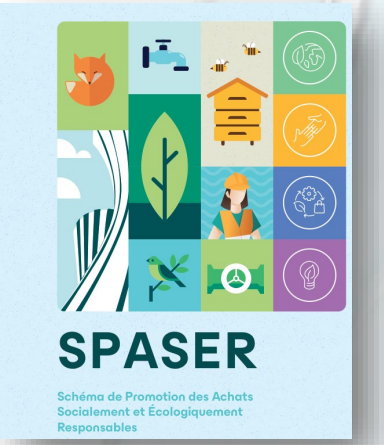

SPASER

Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables

Outils

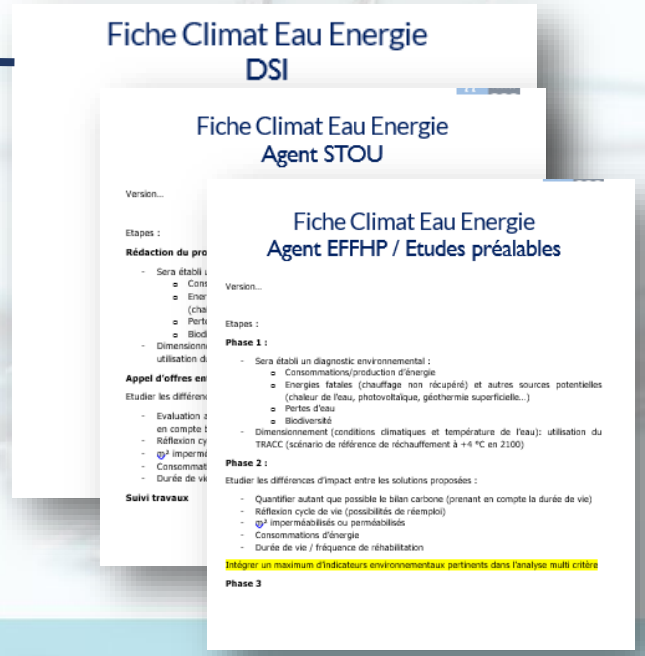

Fiche Climat Eau Energie
DSI

Fiche Climat Eau Energie
Agent STOU

Version...

Etapes :

Rédaction du pro

- Sera établi
  - Cons
  - Ener (cha
  - Pert
  - Biod
- Dimensionn utilisation d

Appel d'offres en

Etudier les différen

- Evaluation en compte t
- Réflexion cy
- CO_2 imperm
- Consommat
- Durée de vi

Suivi travaux

Fiche Climat Eau Energie
Agent EFFHP / Etudes préalables

Version...

Etapes :

Phase 1 :

- Sera établi un diagnostic environnemental :
  - Consommations/production d'énergie
  - Energies fatales (chauffage non récupéré) et autres sources potentielles (chaleur de l'eau, photovoltaïque, géothermie superficielle...)
  - Pertes d'eau
  - Biodiversité
- Dimensionnement (conditions climatiques et température de l'eau): utilisation du TRACC (scénario de référence de réchauffement à +4 °C en 2100)

Phase 2 :

Etudier les différences d'impact entre les solutions proposées :

- Quantifier autant que possible le bilan carbone (prenant en compte la durée de vie)
- Réflexion cycle de vie (possibilités de réemploi)
- CO_2 imperméabilisés ou perméabilisés
- Consommations d'énergie
- Durée de vie / fréquence de réhabilitation

Intégrer un maximum d'indicateurs environnementaux pertinents dans l'analyse multi critère

Phase 3

Objectifs

PLAN CLIMAT EAU ÉNERGIE 2024 – 2030

A Optimiser la consommation énergétique et développer la production de renouvelables

B Réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'usage des ressources

C Préserver la ressource en eau et la biodiversité

D S'adapter au changement climatique

Thème	Situation 2024 si applicable	Objectifs
Proposition de nouveaux objectifs SEDIF — Adaptation au changement climatique	→ Dimensionnement nouvelles études pour des crues de niveau R1.15	→ Prise en compte de la TRACC (Trajectoire de Réchauffement de Référence pour l'Adaptation au Changement Climatique : +4 °C en 2100) dans 100 % des dimensionnements d'ouvrages avec enjeu thermique
Réduction des îlots de chaleur	→ 100 arbres plantés en 2024	→ Plantation de 1300 arbres d'ici 2030
Contribution carbone	→ Contribution carbone sur des projets internationaux (conservation de forêt,	→ Installation de 200 bornes fontaines 2030

LES ENGAGEMENTS ET QUELQUES OBJECTIFS ASSOCIÉS

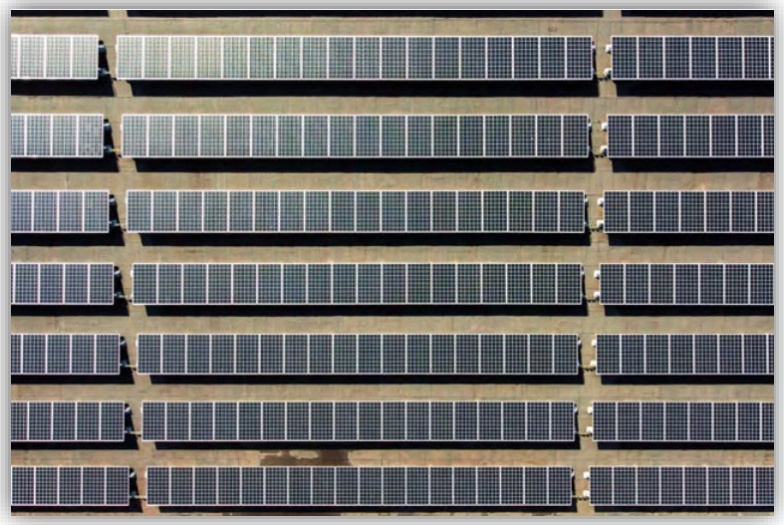

Centrale solaire – Choisy-le-Roi

Toiture végétalisée – station d'Antony

Hôtel à insectes – Choisy-le-Roi

Rencontre Terre & Eau

OBJECTIFS DU PLAN 2030 - SEDIF

Engagement	Thème	Situation 2024 si applicable	Objectifs
1. Objectifs transversaux	Gouvernance		Intégration d'un indicateur environnemental dans les arbitrages (budget, tableaux de bord)
	Commande publique	SPASER adopté en 2024	SPASER appliqué, suivi et réévalué en 2027
	Formation des agents		Par cycle de 2 ans, participation de l'ensemble des agents à au moins 1 atelier type fresque du climat, 2 tonnes, balance carbone…
2. Optimiser la consommation énergétique et développer la production de renouvelables	Énergie renouvelable ou récupérée / consommation électrique totale	0,25 %	4 % en 2030
	Puissance photovoltaïque installée (en plus des installations délégataire)	126 kWc	3 MWc en 2030
3. Réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'usage des ressources	Bilan carbone des opérations d'ouvrages	Données monétaires	Bilan basé sur les données physiques sur 100 % des opérations lancées dès 2025
	Réduction des émissions	Exigences sur les marchés de canalisations	Critères ou exigences de réduction des émissions sur 50 % des marchés d'opérations ouvrages dès 2025
	Construction durable		Une construction neuve majoritairement en matériau alternatif ou innovant à plus faible bilan carbone, lancée (PRO) en 2028

OBJECTIFS DU PLAN 2030 - SEDIF

Engagement	Thème	Situation 2024 si applicable	Objectifs
4. Préserver la ressource en eau et la biodiversité	ZAN – Artificialisation	Mesures de renaturation, noues d'infiltration Taux de désimperméabilisation actuel des sites que le SEDIF exploite : 40 %	Désimperméabilisation nette de 20 000 m² (3 % du foncier actuel)
	Protection ressource superficielle		Étude générale lancée d'ici 2025 sur les 3 bassins Initiation d'un projet phare sur chaque cours d'eau à partir de 2026
	Protection ressource souterraine	Terre & Eau	Concrétisation du PSE Champigny au-delà de la zone pilote
5. S'adapter au changement climatique	Evènements extrêmes	Dimensionnement nouvelles études pour des crues de niveau R1.15	Prise en compte de la TRACC (Trajectoire de Réchauffement de Référence pour l'Adaptation au Changement Climatique ; + 4 °C en 2100) dans 100 % des dimensionnements d'ouvrages avec enjeu thermique
	Réduction des îlots de chaleur	100 arbres plantés en 2024	Plantation de 1 300 arbres d'ici 2030 Installation de 200 bornes fontaines 2030
	Contribution carbone	Contribution carbone sur des projets internationaux (conservation de forêts, foyers améliorés) de 2015 à 2023	Contribution à des projets locaux ayant un impact sur la ressource en eau et le stockage de carbone

OBJECTIFS CONTRACTUELS DU DÉLÉGATAIRE

Thème	Situation 2024	Objectif
Flotte de véhicules propres	32 %	100 % de la flotte légère en 2028 et 100 % flotte en 2032
Photovoltaïque	0	728 kWc installés (production environ 1GWh/an) en 2027
Energie renouvelable et de récupération	1 % de la consommation de Méry-sur-Oise	Pompes à chaleur et turbinage sur les nouvelles filières membranaires
Rendement réseau	**90, 4**% (2023) ILVNC **10,7**	**93** %, et ILVNVC (indice linéaire des volumes non comptés) < **8,4** m3/km/jour en 2027
Energie finale	2012-2023 : - 4 % kWh par m3	- 7 % sur la durée du contrat. L'énergie finale est très proche de l'énergie électrique, celle-ci étant majoritaire.
Optimisation		Diagnostic énergétique sur tout le patrimoine d'ici 2026
Réduction des émissions	-16 % d'émissions par m3 à périmètre constant entre 2012 et 2022 (soit ~-1,7% par an)	- 1,5 % par an à partir de 2026 par rapport à 2022-2023, méthode BEGES. Hors OIBP
Energie verte	100 % verte par garanties d'origines	100 % verte par PPA à partir de 2026
Biodiversité	Gestion différenciée Deux espaces par an aménagés au profit de la biodiversité 0 produit phytosanitaire	21 000 m² de surfaces végétalisées dans le cadre de travaux OIBP Fermes maraîchères bio-intensives à partir de 2026 3 sites équipés de ruches et 3 éco-pâturage
Certifications	ISO 14001 Label « Eco Jardin » sur 18 sites	Label AFNOR « biodiversité » et qualification QUALICERT au plus tard le 1er janvier 2027

PLAN CLIMAT EAU ÉNERGIE

- **Plan Climat Eau Énergie 2024 :** refonte du plan de 2017

- **Objectif :** formaliser les réalisations du SEDIF et ses engagements pour les prochaines années

- **Mobiliser en interne et communiquer en externe :**
  - Les enjeux
  - Formaliser les actions réalisées
  - Objectifs pour aller plus loin et leviers correspondants

OBJECTIFS (NON EXHAUSTIF)

1. Objectifs transversaux
   - Intégration d'un indicateur environnemental dans les arbitrages (budget, tableaux de bord)
   - Par cycle de 2 ans, participation de l'ensemble des agents à au moins 1 atelier de sensibilisation (type fresque du climat)

2. Optimiser la consommation énergétique et développer la production de renouvelables
   - Énergie renouvelable ou récupérée / Consommation électrique totale : 4 % en 2030 contre 0,25 % actuellement
   - Puissance photovoltaïque installée (en plus des installations délégataire) : 3 MWc en 2030 contre 126 kWc actuellement

3. Réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'usage des ressources
   - Bilan carbone basé sur les données physiques sur 100 % des opérations lancées dès 2025

4. Préserver la ressource en eau et la biodiversité
   - Désimperméabilisation nette de 20 000 m² (3 % du foncier actuel)
   - Étude générale lancée d'ici 2025 sur les 3 bassins

5. S'adapter au changement climatique
   - Plantation de 1 300 arbres d'ici 2030
   - Installation de 200 bornes fontaines 2030

MISE EN ŒUVRE

- Création de fiches bonnes pratiques par service / mise à jour des cahiers des charges environnementaux (CCE)
- Création d'un site internet public pour le suivi des objectifs
- Valorisation des bonnes pratiques environnementales des communes adhérentes du SEDIF sur le site internet

FEUILLE DE ROUTE PLAN CLIMAT EAU ENERGIE LONG TERME

2025

- Contractualisation réseau de chaleur Neuilly-sur-Marne
- Identification potentielles surfaces panneaux photovoltaïques
- Révision des tableaux cahiers des charges environnementaux (CCE)
- Etude générale sur les pollutions issues des 3 bassins versants

2026

- Travaux réseau de chaleur Neuilly-sur -Marne

2027

- Diag énergétique global Franciliane début S1
- Lancement études solarisation
- Bilan carbone sur nouvelles opérations ouvrages
- Lancement des PSE

2028

- Travaux FMHP avec récupération d'énergie
- Etude d'une construction neuve en matériau majoritaire bas carbone

2029

2030

200 kWc de PV intégrés aux opérations par an
Désimpérméabilisation de 2 sites par an
Formation agents enjeux environnement: 100 % des agents tous les 2 ans

PROGRAMME RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT 2024 ET 2025

Comité

Jeudi 19 Décembre 2024

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

SOMMAIRE

- Organisation et budget (2024 – 2025)
- Programme R&D VEDIF 2024
- Programme R&D FRANCILIANE (2025 – 2027)
- Programme R&D SEDIF

ORGANISATION ET BUDGET 2024 ET 2025

En délégation

Moyens dédiés du Délégataire

Imputés sur le compte d'exploitation

Par l'autorité organisatrice

Par le biais de conventions avec des organismes de recherche

Imputés sur le budget de fonctionnement du SEDIF

535 k€ BP 2024
710 k€ BP 2025

2,3 M€ soit **0,5 %** des ventes d'eau, prestations de services et travaux pour tiers de VEDIF de 460 millions d'euros (2023)

Engagement Franciliane à partir de 2025 : **0,7 %**

PROGRAMME R&D VEDIF 2024

Des études au service de l'exploitation des , autour de 4 thèmes :

- La **traitabilité** (traitement des effluents de Choisy le Roi, efficacité de la filtration CAG et de l'injection de CAP vis-à-vis des micropolluants…)
- Les **risques sanitaires** (microbiologique, chimiques, surveillance des ressources…)
- **L'amélioration de la détection d'événement** ou de **dégradation** de la qualité de l'eau (instrumentation, méthodologies…)
- **L'exploitation du réseau** (aide à la sectorisation et traçabilité)

PROGRAMME R&D FRANCILIANE 2025 - 2027

Des études organisées autour de 3 thématiques :

- **Qualité de l'Eau et Traitements** : apporter des connaissances nécessaires à la maîtrise des dangers qui pourraient mettre en péril ou dégrader la qualité de l'eau au robinet du consommateur.
  - Optimisation des traitements dans les filières actuelles
  - Vers la réduction voire la suppression du chlore en réseau
  - Programme de suivi complémentaire et instrumentation

- **Patrimoine**
  - Gestion patrimoniale des équipements et instrumentation usine et réseau
  - Suivi automatisé des masses d'eau du réseau / traçabilité

- **Environnement** : outils et méthodes pour prévoir, anticiper et s'adapter au changement climatique.
  - Partager les ambitions du Plan Climat Eau Energie 2030 du SEDIF

PROGRAMME R&D SEDIF (1/2)

- **Convention avec le BRGM**

- **Programme PIREN Seine** – 9ème phase 2025 – 2028

- **Comité Experts Eau sans Chlore et Micropolluants**

Autorités organisatrices partenaires :

PROGRAMME R&D SEDIF (2/2)

Partenariat avec la Métropole du Grand Paris

Partenariat avec le SIAAP (matière organique, microplastiques…)

Bioessais (surveillance eau brute, contamination chimique et microbiologique, suivi des rejets…)

Gammare

Qualité de l'eau et risques sanitaires : vers une eau sans chlore et sans calcaire (amibes, biofilm, chaire partenariale sur l'eau…)

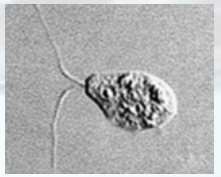

Naegleria Fowleri

Gestion patrimoniale : Chaire REFFONDRE, diagnostic non destructif de canalisations…

L'EAU D'ILE-DE-FRANCE : UNE NOUVELLE MARQUE DE COMMUNICATION GRAND PUBLIC

Comité syndical • Jeudi 19 décembre 2024

l'eau D'ILE-DE-FRANCE
Source de confiance

LA MARQUE DU
SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

LE CONTEXTE

Nouveau contrat de concession de service public de l’eau, nouvelle marque

l’eau D’ILE-DE-FRANCE Source de confiance

LA MARQUE DU SYNDICAT DES EAUX D’ILE DE FRANCE SEDIF SERVICE PUBLIC DE L’EAU

2011-2024 : UN DOUBLE LOGO ET UNE DOUBLE MARQUE RELATIONNELLE

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

VEOLIA
Eau d'Ile-de-France
Délégataire du SEDIF

Clario
Mon service de l'eau

Marque relationnelle **abonnés**

Mon eau & Moi

Marque relationnelle **usagers**

Confusion dans l'esprit des usagers car trop de marques co-existantes

LA MARQUE DU
SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

L'OBJECTIF

Clarifier l'identité du Service public de l'eau

LE PRINCIPE

Un seul service = un seul nom

l'eau D'ILE-DE-FRANCE
Source de confiance

LA MARQUE DU
SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

AU 1ER JANVIER 2025 : UNE MARQUE UNIQUE

Une **nouvelle identité** pour accompagner
les nouveaux enjeux du SEDIF grâce à une **marque unique**

- Être plus « lisible »
- Se rapprocher de nos usagers = proximité
- Réaffirmer le rôle de l'Autorité Organisatrice
- Marquer son indépendance par rapport au concessionnaire

LA MARQUE DU
SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

l'eau D'ILE-DE-FRANCE

Source de confiance

Identification territoriale

+

Un engagement

LA MARQUE DU

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE

SEDIF

SERVICE PUBLIC DE L'EAU

AU 1ER JANVIER 2025 : UNE MARQUE UNIQUE

Les termes du contrat de concession 2025-2036 :

« *Le délégataire doit exclusivement utiliser* ***la marque qui lui sera indiquée par le SEDIF et le logo*** *qui y est associé* »

« *Seule cette marque et le logo associé,* ***propriétés du SEDIF peuvent être utilisés par la communication relative à la présente exploitation*** »

A NOTER AUSSI…

- La marque unique **perdurera à l'échéance du contrat** et quel que soit le mode de gestion
- Le **SEDIF** conservera sa visibilité en tant qu'**institution francilienne** reconnue depuis plus d'un siècle

LA MARQUE DU
SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

LA MARQUE A ÉTÉ PENSÉE AVEC À L'ASSOCIATION ET LA COMPLÉMENTARITÉ AVEC LA **MARQUE SEDIF**

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

l'eau D'ILE-DE-FRANCE
Source de confiance

Marque institutionnelle ombrelle

- Marque caution, garantit les valeurs du Service public
- Réassurance des usagers

Marque produit/service usagers

- Crée la proximité avec les usagers
- Empathique, suscite l'émotion
- Modernise l'image du SEDIF

LA MARQUE DU
SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

CHARTE GRAPHIQUE

Quelques exemples de supports

l'eau D'ILE-DE-FRANCE
Source de confiance

LA MARQUE DU
SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

l'eau D'ILE-DE-FRANCE Source de confiance

SEDIF

C'est nouveau !

Nous sommes ravis de vous annoncer que votre Service de l'eau a évolué depuis le 1er janvier !

Le SEDIF a lancé la marque L'Eau d'Île-de-France, Source de confiance, qui incarnera ce nouveau Service.

Votre contrat d'abonnement a été créé automatiquement au 1er janvier 2026 et tous les services que vous aviez activés sont toujours opérationnels.

Voici votre première facture sous cette nouvelle marque.

N'hésitez pas à consulter votre espace client pour en savoir plus.

09 69 369 900*
du lundi au vendredi de 8h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h30

URGENCE FUITE (24h/24)
09 69 369 910*
(appel non surtaxé)

Accueil Relation avec le Client (espace abonnés)

L'Eau d'Île-de-France
91017 Saint-Maurice Cedex

Site d'accueil de Gennevilliers
155 rue Henri de la Rue
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h

N° de contrat | N° de facture | Émise le | Période de consommation

Adresse de la propriété desservie
93410 VAUJOURS

00.219.FA

MARTIN DUPONT
13 RUE VENTROUX
93410 VAUJOURS

Facture d'eau et d'assainissement
Unité par francilienne, concessionnaire du SEDIF

Montant prélevé le [redacted] — 20,44 € TTC
Prix au litre (hors abonnement) : 0,0014 €

Détail de votre facture

Production et distribution de l'eau potable (SEDIF)	102,40 €
Collecte et traitement des eaux usées (assainissement)	164,89 €
Organismes publics et Taxes	97,89 €
Prochaine facture à partir du [redacted]	
Situation antérieure de votre compte	-306,50 €

Les pénalités applicables en cas de retard de paiement seront calculées à un taux égal à 3 fois le taux d'intérêt légal avec un minimum de perception de 7,50 €. Il ne sera pas appliqué d'escompte en cas de paiement anticipé.

Votre consommation : 59 m³ (59 000 litres)

Du nouveau en ligne

Pour en savoir plus sur L'Eau d'Île-de-France, Source de confiance

Flashez ce QR code pour découvrir notre nouveau site internet

DUPLICATA

Avis de prélèvement automatique

Titulaire du compte	IBAN	ICS	RUM

En cas de modification de vos coordonnées bancaires, merci de compléter le mandat au verso et de nous l'adresser accompagné d'un relevé d'identité bancaire, d'épargne ou postal.

l'eau D'ILE-DE-FRANCE Source de confiance

SEDIF

C'est nouveau !

Nous sommes ravis de vous annoncer que votre Service de l'eau a évolué depuis le 1er janvier !

Le SEDIF a lancé la marque L'Eau d'Île-de-France, Source de confiance, qui incarnera ce nouveau Service.

Votre contrat d'abonnement a été créé automatiquement au 1er janvier 2026 et tous les services que vous aviez activés sont toujours opérationnels.

Voici votre première facture sous cette nouvelle marque.

N'hésitez pas à consulter votre espace client pour en savoir plus.

PROFESSIONNELS

09 69 369 900*
du lundi au vendredi de 8h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h30

URGENCE FUITE (24h/24)
09 69 369 910*
(appel non surtaxé)

Accueil Relation avec le Client (espace abonnés)

L'Eau d'Île-de-France
91017 Saint-Maurice Cedex

Site d'accueil de Gennevilliers
155 rue Henri de la Rue
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h

N° de contrat | N° de facture | Émise le | Période de consommation

Adresse de la propriété desservie

00.380.FA

Facture d'eau et d'assainissement
Unité par francilienne, concessionnaire du SEDIF

Montant prélevé le [redacted] — 512,75 € TTC
Prix au litre (hors abonnement) : 0,0014 €

Détail de votre facture

Production et distribution de l'eau potable (SEDIF)	151,07 €
Collecte et traitement des eaux usées (assainissement)	264,74 €
Organismes publics et Taxes	96,94 €
Prochaine facture à partir du [redacted]	

Les pénalités applicables en cas de retard de paiement seront calculées à un taux égal à 3 fois le taux d'intérêt légal avec un minimum de perception de 7,50 €. Il ne sera pas appliqué d'escompte en cas de paiement anticipé.

Votre consommation : 102 m³ (102 000 litres)

Du nouveau en ligne

Pour en savoir plus sur L'Eau d'Île-de-France, Source de confiance

Flashez ce QR code pour découvrir notre nouveau site internet

DUPLICATA

Avis de prélèvement automatique

Titulaire du compte	IBAN	ICS	RUM

En cas de modification de vos coordonnées bancaires, merci de compléter le mandat au verso et de nous l'adresser accompagné d'un relevé d'identité bancaire, d'épargne ou postal.

LA MARQUE DU
SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Ces exemples créatifs pourront être amenés à évoluer lors du développement des outils.

LA MARQUE DU
SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

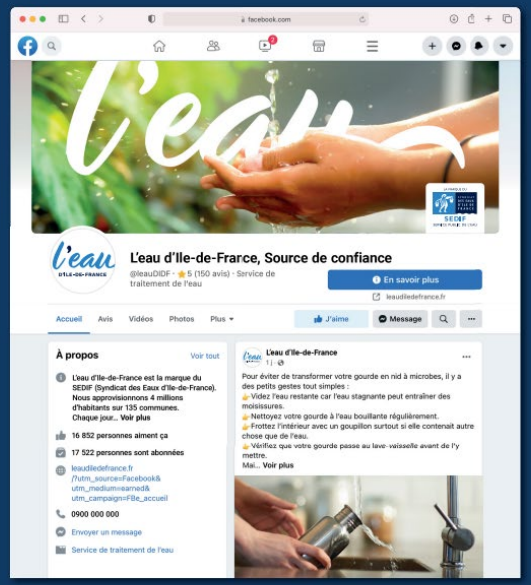

LA MARQUE DU
SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

LA CAMPAGNE

Une campagne de communication média grand public
(métro, gares franciliennes, réseaux sociaux…)
sera lancée au **premier trimestre 2025**

l'eau D'ILE-DE-FRANCE
Source de confiance

LA MARQUE DU
SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU